
Commission de la santé et des services sociaux

**L'ÉTUDE DES CRÉDITS
2017-2018**

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 2

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION –

VOLUME 2

TABLE DES MATIÈRES DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
173. Objectifs de réduction de la lutte au tabagisme.	15
174. Évaluation des coûts directs et indirects liés au tabagisme pour l'État québécois et le réseau de la santé.	16
175. Financement du programme gouvernemental de lutte contre le tabac depuis les 5 dernières années et prévisions pour 2015-2016. Évaluation des besoins d'indexer ce programme.	17
176. Échéancier prévu pour accorder des nouvelles responsabilités aux infirmières et échéancier pour l'application complète de la loi 41.	18
177. Échéancier pour la mise en place de la gratuité des traitements médicalement requis pour stabiliser l'état des patients atteints de dégénérescence maculaire dans les établissements publics.	20
178. Liste d'attente en imagerie médicale et échographie par région et par établissement.	21
179. Détail des mesures identifiées (montant et mode d'allocation) pour l'utilisation du FINESSS par année depuis 2010-2011 :	22
<ul style="list-style-type: none"> • plan d'investissement pour les personnes âgées; • maintien de l'accès aux chirurgies; • amélioration de la performance : projet lean; • amélioration de la performance : chirurgie; • autres. 	
180. Sommes engagées dans le Programme de procréation assistée depuis 2011-2012, ventilation par année :	23
<ul style="list-style-type: none"> a. par région; b. par établissement. c. nombre de couples ayant bénéficié du programme. 	
181. État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans le secteur de Vaudreuil.	24

182.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans l'Est de l'Île de Montréal.	25
183.	État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.	26
184.	État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Pierre-Le Gardeur.	27
185.	Détail des plans d'optimisation incluant les montants par région et par mesure Santé identifiée.	28
186.	Économie réalisée en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et estimation pour 2017-2018 pour la baisse des prix des médicaments génériques.	29
187.	Impacts financiers de la hausse de la marge bénéficiaire accordée aux grossistes en 2011-2012 et les années subséquentes jusqu'à aujourd'hui.	30
188.	Détail moyen d'évaluation d'un médicament.	31
189.	Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.	32
190.	Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.	33
191.	Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Indiquer total par région et total national.	34
192.	Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, prévisions pour 2017-2018 et déficit accumulé.	35
193.	Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et prévisions de la situation au 31 mars 2018.	36
194.	Montant dévolu par région au programme de santé mentale, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 :	37
	<ul style="list-style-type: none"> • Clientèle adulte : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{re} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres. • Clientèle jeune : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{re} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres 	

195.	Service de la dette :	38
	<ul style="list-style-type: none"> • détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années; • par année; • par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement. 	
196.	Montant dévolu par CSSS au programme de santé mentale 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 :	39
	<ul style="list-style-type: none"> • Clientèle adulte : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{ère} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres. • Clientèle jeune : <ul style="list-style-type: none"> i. 1^{ère} ligne; ii. 2^e ligne; iii. Autres 	
197.	Plan d'action en santé mentale 2012-2017 : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Indiquer également les dépenses encourues pour le renouvellement du plan.	40
198.	Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale versus les dépenses consacrées à l'ensemble des programmes de santé de 2008 à 2016 et prévisions pour 2017-2018.	41
199.	État de situation et proportion des dépenses consacrées au secteur de la santé mentale par rapport à l'ensemble des dépenses socio sanitaires de 2008 à 2017 et prévisions pour 2016-2017.	42
200.	État de situation et sommes investies en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 sur la mise en place des recommandations de la Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement.	43
201.	Plan de services intégrés pour les personnes âgées. État de situation des annonces effectuées autour de ce plan et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées depuis 2013-2014 et prévisions pour 2017-2018.	44
202.	Bilan d'implantation du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : Un défi de solidarité, incluant le niveau d'atteinte des cibles. Montant investi par année et par région depuis 2005 et prévisions pour 2017-2018.	45
203.	Budget accordé pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie :	46
	<ul style="list-style-type: none"> • montant réellement dépensé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par clientèle; • ventilation par région pour les mêmes années; • ventilation par CSSS pour les mêmes années; • liste d'attente par établissement. 	

204.	Nombre de personnes en attente pour des soins à domicile par établissement au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.	47
205.	Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas une liste d'attente des patients qui attendent pour des soins à domicile ?	48
206.	Budget par région pour le soutien à domicile pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	49
207.	Répartition des personnes âgées de 2005 à 2017 selon leur lieu de résidence.	50
208.	Prévisions de la population atteinte de démence et âgée de 65 ans et plus par région administrative.	51
209.	Évolution du nombre d'hospitalisations de courte durée chez les personnes âgées entre 2014 et 2017 et prévisions pour 2017-2018 sur la base de diagnostics principaux et secondaires.	52
210.	Nombre d'aînés recevant des services selon le milieu de vie entre 2014 et 2017 et prévisions pour 2017-2018.	53
211.	Répartition des dépenses du programme-services « Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) » depuis 2004 par année et prévisions pour 2017-2018.	54
212.	État de situation par rapport à la prestation de compassion versée par le gouvernement fédéral depuis 2003.	55
213.	Dans le cadre de la promotion et du soutien des pratiques cliniques préventives, bilan de la diffusion des porte-folio et nombre de porte-folio distribués aux cliniciens de première ligne pour la détection précoce et le dépistage de l'hypertension artérielle chez les adultes et les personnes âgées ainsi que pour le traitement des femmes et des hommes atteints.	56
214.	État de situation et bilan des visites d'appréciation des installations de CHSLD depuis 2003. Nous aimerions avoir des indications par rapport au nombre d'installations visitées, nombre d'installations ayant déposé un plan de correctifs, nombre d'installations ayant complété à 100 % les correctifs identifiés lors des visites, le nombre d'installations ayant reçu une note inférieure et supérieure à 70 %.	57
215.	État de situation et bilan du nombre de résidences privées pour personnes âgées certifiées par rapport au nombre total de résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées ainsi qu'un état de situation des principaux facteurs qui font que certaines résidences privées pour personnes âgées n'ont pas encore reçu leur certification.	58
216.	Nombre de résidences n'ayant pas encore reçu leur certification au 31 mars 2017 par région et par territoire de CSSS ainsi que le nombre de résidences privées pour personnes âgées qui ont fermé leurs portes depuis l'instauration du règlement sur la certification depuis 2007.	59

217.	Budget accordé pour le soutien à domicile lié au postopératoire : montant réellement dépensé en 2013-2014, 2014-2015, 2016-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018, par clientèle:	60
	i. ventilation par région pour les mêmes années;	
	ii. ventilation par CSSS pour les mêmes années;	
	iii. liste d'attente par établissement.	
218.	Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes et moyenne canadienne.	63
219.	Budget accordé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 pour les soins à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôt.	64
220.	Budget accordé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 pour les services à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôt.	65
221.	Nombre de lits disponibles en CHSLD par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2017-2018.	66
222.	Nombre de lits en ressources intermédiaires, par clientèle, par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2017-2018.	67
223.	Nombre de lits en ressources de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.	71
224.	Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit en longue durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.	72
225.	Coût moyen :	73
	• d'un lit en CHSLD;	
	• d'un lit de courte durée;	
	• d'un lit de courte durée lorsque occupé par une personne en attente d'un lit de longue durée;	
	• d'un lit en ressource intermédiaire;	
	• d'un lit en ressource de type familial;	
	• d'un lit en centre de réadaptation;	
	• d'un bloc opératoire par heure	
226.	Au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017, par région:	74
	• nombre de CHSLD;	
	• liste des CHSLD	
	• nombre de places;	
	• nombre de places occupées;	
	• nombre de places vacantes;	
	• nombre de personnes sur une liste d'attente.	

227.	Au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017, par région;	75
	<ul style="list-style-type: none"> • délai moyen d'attente par région et par établissement avant d'obtenir une place permanente en CHSLD • nombre de lits d'hébergement transitoire par région et par établissement • séjour moyen en lits d'hébergement transitoire avant d'obtenir une place permanente en CHSLD par région et par établissement. 	
228.	Au 31 mars 2015, 2016 et 2017, par région et au total :	76
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de nouveaux CHSLD; • nombre de nouvelles places; • prévisions pour 2016-2017 : <ul style="list-style-type: none"> i. ouverture de nouveaux CHSLD; ii. fermeture et/ou transformation de CHSLD; • étape de réalisation pour chacun des projets. 	
229.	Le nombre de places en CHSLD public fermées en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.	77
230.	État de situation pour chacun des projets de construction de CHSLD en mode PPP.	78
231.	Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS et montant des subventions octroyées par organisme, par région et au total en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.	79
232.	Nombre de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	80
233.	Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	81
234.	État de situation et bilan d'implantation de la Loi sur la protection de la jeunesse.	82
235.	État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen et du nombre de familles d'accueil de 2006 à 2017 et prévisions pour 2017-2018.	83
236.	État de situation par rapport à la publication du rapport du comité chargé d'évaluer l'implantation des nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse.	84
237.	État de situation de 2004 à 2017, par région administrative du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant et prévisions pour 2017-2018.	85
238.	État de situation de 2004 à 2017, par région administrative, du nombre de signalements en protection de la jeunesse et prévisions pour 2017-2018.	86

239.	État de situation de 2004 à 2017 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.	87
240.	État de situation par rapport aux différentes recommandations du Vérificateur général en 2009 en matière de protection de la jeunesse.	88
241.	Ventilation des sommes dévolues en développement en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2017-2018 pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement.	89
242.	Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.	90
243.	Liste d'attente par région en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle, par groupe d'âge, en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	91
244.	Détails de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CSSS et les centres jeunesse.	92
245.	Ventilation des sommes allouées au transport adapté depuis 2003 par région.	93
246.	Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par région.	94
247.	Liste d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.	95
248.	Bilan et état de situation des recommandations des 18 directions générales de Santé publique concernant le projet de l'offre de jeu en ligne tel que proposé par la Société d'État Loto-Québec.	96
249.	Nombre d'organismes et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie par région ainsi que le montant versé.	97
250.	Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.	98
251.	Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie.	99
252.	État de situation concernant l'encadrement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.	100
253.	Liste d'attente en matière de lutte contre la toxicomanie.	101

254.	Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie pour les cinq dernières années par région et par établissement.	102
255.	Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2015-2016 et 2016-2017, par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes, et moyenne canadienne.	103
256.	Répartition des effectifs par secteur d'emploi pour les centres d'accueil, centres d'hébergement et CHSLD en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017..	104
257.	Nombre de postes à temps plein ou équivalent à temps complet par type d'emploi et au total pour les établissements du réseau de la santé, par établissement (CH, Centres de santé et de services sociaux, CLSC, CHSLD, Centres de réadaptation, Centres jeunesse, etc.), par région et au total.	105
258.	Nombre de lits (courte et longue durée) permis pour chacun des CH, CHU, CHA, IU, CSSS, CHSLD publics et privés, Centres de réadaptation, etc., par établissement, par région et au total au 31 mars 2017.	106
259.	Budget de fonctionnement de chacun des CHSLD et au total en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.	110
260.	Pour chacun des centres d'accueil, centre d'hébergement et CHSLD, état de la liste d'attente au 31 mars 2017.	113
261.	Allocations budgétaires pour chacun des CLSC : <ul style="list-style-type: none"> • dans chacune des régions pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017; • par programme pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017; • comparaison per capita pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016- 2017. 	114
262.	Nombre de places dans les résidences privées pour aînés au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région.	115
263.	Concernent les résidences pour personnes âgées non certifiées, fournir pour les années financières 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017: <ul style="list-style-type: none"> • le nombre total de résidences non certifiées en ventilant par région; • le nom des résidences non certifiées; • la date butoir que le gouvernement s'est donnée afin de certifier l'ensemble des résidences. 	116
264.	Concernent les lits en soins palliatifs, fournir les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • le ratio par 500 000 habitants de lits en soins palliatifs pour chaque région; • le coût d'implantation pour un lit en soins palliatifs. 	117

265. Concernent le suicide, fournir : 119
- les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans par année depuis les 5 dernières années;
 - le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans;
 - les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme des Sentinelles par année depuis sa création; notamment pour les aînées.
266. Concernent les places en CHSLD, par région et au total, fournir pour les années financières 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017: 120
- nombre de CHSLD (en précisant le nom);
 - nombre de places;
 - nombre de places occupées;
 - nombre de places vacantes;
 - nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD pour chaque région;
 - le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD;
 - l'évaluation des sommes nécessaires pour octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD;
 - les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile;
 - prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2015-2016 et 2016-2017, par région et au total.
267. Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas un portrait de l'attente pour les patients qui attendent une place permanente en CHSLD alors que les établissements de santé possèdent ces informations ? 121
268. Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombre de places, nombre d'usagers, nombre de personnes en attente) selon les types de clientèles suivantes en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 : 122
- les jeunes;
 - les adultes;
 - les personnes âgées;
 - les personnes ayant une déficience physique;
 - les personnes ayant une déficience intellectuelle;
 - les personnes alcooliques et toxicomanes ainsi que les joueurs pathologiques.
269. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TED selon la région socio sanitaire au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017; 123
- adultes et aînés;
 - enfants.

270. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle selon la région socio-sanitaire au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 : 124
- adultes;
 - aînés;
 - enfants.
271. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique selon la région socio-sanitaire au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017: 125
- adultes et aînés;
 - enfants.
272. Pour le programme d'allocation directe : 126
- ventilation détaillé du budget du programme au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017;
 - région et par établissement;
 - nombre de demandes au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017;
 - nombre de bénéficiaires du programme au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017;
 - nombre de demandes en attente de service au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017;
 - prévisions du budget alloué pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, par région, et bilan de la mise en place de ce programme;
 - nombre de bénéficiaires et d'employés inscrits au service de paie du programme « Chèque emploi-service » à l'institution financière responsable de la gestion de ces paies au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.
273. Pour l'Avion ambulance : 128
- nombre de transports de patients;
 - coût d'utilisation ventilé
274. État de situation au sujet de la politique du médicament : 129
- état de mise en œuvre de chacune des mesures;
 - les sommes investies pour chacune des mesures de la Politique du médicament depuis le dépôt de celle-ci.
275. Coût total de la campagne de vaccination : 130
- publicité;
 - location de salle;
 - personnel infirmier;
 - temps supplémentaire;
 - cliniques de grippe.

276.	État de situation concernant les unités de débordement existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux :	131
	<ul style="list-style-type: none"> • liste des unités; • statistiques de fréquentation et de délai moyen de séjour par unité, par établissement. 	
277.	Montant payé par des cliniques privées avec médecins non participants par des centres hospitaliers pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées :	132
	<ul style="list-style-type: none"> • montant total pour le Québec; • montant payé par établissement. 	
278.	Grilles tarifaires en vigueur dans les stationnements de chacun des établissements publics du réseau de la santé (hôpital, CLSC, CHSLD, etc.) au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.	133
279.	Revenus générés par les établissements et fondations pour l'exploitation de leurs stationnements en 2015, 2016 et 2017 et état d'avancement du financement de chacun des projets de stationnement qui doivent être autofinancés.	134
280.	Impact fiscal de l'incorporation des médecins au Québec par année depuis 2007.	135
281.	Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas un portrait des médecins incorporés et de son impact fiscal ?	136
282.	État de situation sur les frais accessoires.	137
283.	Copie de toutes les correspondances, lettres ou échanges entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et le gouvernement fédéral sur les frais accessoires depuis le 28 novembre 2014.	138
284.	Directives du ministre de la Santé depuis le 1 ^{er} avril 2014 dans le cadre de la révision de la couverture publique des médicaments pour les traitements de procréation assistée.	143
285.	Bilan des actions menées par le MSSS concernant la liste IMS Health depuis 2007.	144
286.	Prévision des nouveaux budgets disponibles en 2016-2017 et 2017-2018 après la conclusion du premier Forum québécois national sur le trouble du spectre de l'autisme.	145
287.	Concernant l'hébergement public dans le réseau de la santé :	146
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de places en ressources intermédiaires au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région; • nombre de places en ressources de type familial 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région; • nombre de places en CHSLD public et privés conventionnés au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région. 	

288.	Concernant l'investissement de 6,1 M\$ annoncé le 4 novembre 2015 sur les mesures en vue d'améliorer les conditions de vie des femmes autochtones, veuillez fournir les informations suivantes :	148
	<ul style="list-style-type: none"> • l'enveloppe totale fournie par le MSSS sur ce montant; • la liste des programmes à partir desquels ces sommes ont été dépensées avec le montant pour lequel chacun est responsable; • les projets auxquels cette enveloppe est assignée; • l'échéance fixée pour chaque projet; • l'état d'avancement des travaux pour chaque projet. 	
289.	Nombre de couples qui ont demandé à vivre dans le même CHSLD afin de ne pas être séparés en 2014, 2015 et 2016 au Québec et par région;	150
	<ul style="list-style-type: none"> • demandes acceptées • demandes refusées 	
290.	Ventilation de l'utilisation des 65 millions \$ annoncés lors du Forum sur les meilleurs pratiques en CHSLD;	151
	<ul style="list-style-type: none"> • estimation nombre de professionnels de la santé qui seront embauchés par types d'emplois (infirmières, infirmières cliniciennes, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires). 	
291.	Ventilation de l'utilisation des 100 millions \$ annoncés par le ministre de la Santé pour diminuer l'attente dans les hôpitaux;	152
	<ul style="list-style-type: none"> • estimation du nombre de nouvelles places par type d'établissement (CH, CHSLD, RI, RTF, centres de réadaptation, etc) et par région; • calendrier d'ouverture de nouvelles places. 	
292.	Délai <u>moyen</u> des patients inscrits sur le Guichet d'accès à un médecin de famille avant d'être pris en charge par un médecin pour l'ensemble du Québec, par région et selon l'état de santé des patients.	153
293.	Délai <u>maximum</u> des patients inscrits sur le Guichet d'accès à un médecin de famille avant d'être pris en charge par un médecin pour l'ensemble du Québec, par région et selon l'état de santé des patients.	159
294.	Tout document produit pour ou par le MSSS sur le bilan d'implantation de l'accès adapté par les médecins de famille depuis le 1 ^{er} avril 2014.	160
295.	Nombre de médecins qui offrent des consultations médicales grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017.	161
296.	Liste des cliniques médicales (GMF et autres) qui offrent des consultations médicales grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017.	162
297.	Nombre de consultations médicales offertes grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017 au Québec, par région, par réseau local de santé et par cliniques médicales.	163

298.	Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total.	164
299.	Délai moyen d'attente avant d'obtenir une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total.	165
300.	Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total.	166
301.	Délai moyen d'attente avant d'obtenir une place permanente en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total.	167
302.	Composition actuelle de tous les conseils d'administration des établissements publics du réseau de la santé.	168
303.	Postes de médecine familiale dans les quatre facultés étudiantes du Québec laissé vacant en 2014, 2015, 2016 et 2017.	172
304.	Nombre de médecins résidents incapables de trouver un poste au Québec en 2016 selon la spécialité.	173
305.	Nombre de jeunes urgentologues qui ont quitté le Québec en 2016 et depuis le début de l'année 2017.	174
306.	Plan de réduction des admissions dans les facultés de médecine en 2018 ou 2019.	175
307.	Listes des cliniques médicales qui ont fermé leur porte en 2016 et depuis le début de l'année 2017.	176
308.	Bilan de l'implantation des nouveaux repas dans les CHSLD. Ventilation des détails.	177
309.	Portrait du matériel médical jugé désuet ou périmé et qui a été jeté, recyclé ou envoyé dans d'autres pays. Estimation de la valeur de ce matériel médical jugé désuet ou périmé en 2016.	178
310.	Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne dispose pas d'un portrait du matériel médical jugé désuet ou périmé et qui a été jeté, recyclé ou envoyé dans d'autres pays ?	179
311.	Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, coût par repas et par jour pour les denrées alimentaires en CHSLD.	180

312.	Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, dépenses totales et nombre de repas en CHSLD.	181
313.	État de situation concernant la pénurie de médecins dans les CHSLD.	182
314.	Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui attendent une place en CHSLD au 31 mars 2017.	183
315.	Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui vivent en CHSLD et dont la condition ne nécessite pas un hébergement en CHSLD.	184
316.	Bilan de situation des adultes hébergés en CHSLD et qui ne devraient pas s'y retrouver.	185
317.	Ententes avec les médecins spécialistes concernant les frais accessoires. Copie de ces ententes.	186
318.	Bilan de la situation concernant la levée des ristournes en pharmacie.	187
319.	Concernant le projet OPTILAB : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de postes de techniciens de laboratoire coupés ou abolis dans chacune des régions; • estimation des économies anticipées dans le cadre du projet Optilab lors des 5 prochaines années (par année); • coûts liés à la sécurité d'emploi du personnel de laboratoire lors des 5 prochaines années (par années). 	188
320.	Concernant la fin de la couverture publique des traitements de Fécondation In Vitro : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de couples qui ont bénéficié de traitements de Fécondation In Vitro en 2015, 2016 et 2017 • nombre de couples qui ont demandé un crédit d'impôt pour le traitement de l'infertilité en 2015, 2016 et 2017; • nombre des grossesses multiples au Québec en 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017. 	189

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 173

Objectifs de réduction de la lutte au tabagisme.

RÉPONSE NO 173

La Politique gouvernementale de prévention en santé, lancée à l'automne 2016, vise à faire passer à 10 % la proportion de fumeurs quotidiens et occasionnels d'ici 2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 174

Évaluation des coûts directs et indirects liés au tabagisme pour l'État québécois et le réseau de la santé.

RÉPONSE NO 174

D'un point de vue économique, on attribue au tabagisme plusieurs effets négatifs. Il affecte notamment la productivité des Québécoises et des Québécois, et il augmente la pression sur le système de santé. Les fumeurs affichent des taux d'absentéisme au travail plus élevés et utilisent davantage les services de santé. En 2002, au Québec, les coûts généraux encourus par l'usage du tabac ont été estimés à près de 4 G\$, dont 990 M\$ en coûts directs de santé¹. Ces coûts directs de santé ont par ailleurs été estimés plus récemment à 1,6 G\$, dans le budget 2013-2014 du gouvernement du Québec².

¹ - Rehm, J., et autres, *Le coût de l'abus de substances au Canada 2002*, mars 2006, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, tableau 10 [En ligne],

[<http://www.ccsa.ca/fra/priorities/research/coststudy/pages/default.aspx>] (19 mai 2011).

² - Gouvernement du Québec, *Plan budgétaire 2013-2014*, 2012, ministère des Finances et de l'Économie, [En ligne], [<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>] (5 août 2013).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 175

Financement du programme gouvernemental de lutte contre le tabac depuis les 5 dernières années et prévisions pour 2015-2016. Évaluation des besoins d'indexer ce programme.

RÉPONSE NO 175

Investissements du ministère de la Santé et des Services sociaux :

2015-2016 : 16,9 M\$

À ces sommes s'ajoutent les sommes investies par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour le programme de remboursement des aides pharmacologiques à l'arrêt tabagique :

2015-2016 : 12,2 M\$

Finalement, il faut également considérer les honoraires médicaux pour les interventions en arrêt tabagique versés par la RAMQ qui s'élèvent à approximativement 5 M\$ par année.

QUESTION NO 176

Échéancier prévu pour accorder des nouvelles responsabilités aux infirmières et échéancier pour l'application complète de la loi 41.

RÉPONSE NO 176

Le Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier (droit de prescrire) a été adopté en janvier 2016.

Ce règlement permet aux infirmières détentrices d'un baccalauréat en sciences infirmières de prescrire certains médicaments et certains examens de laboratoire en lien avec des conditions cliniques précises plus particulièrement :

- Prescrire les produits, les médicaments et les pansements reliés au traitement des plaies et aux altérations de la peau et des téguments;
- Prescrire la contraception hormonale, un stérilet ou la contraception orale d'urgence, selon le protocole national développé dans le cadre d'une activité qui découle de ce programme;
- Prescrire un supplément vitaminique et l'acide folique en périnatalité;
- Prescrire un médicament topique pour le traitement de l'infection fongique (candida) de la peau ou des muqueuses chez le bébé et la mère qui allaite;
- Prescrire un médicament pour le traitement des nausées et vomissements non incoercibles chez la femme enceinte;
- Prescrire un médicament pour la cessation tabagique, sauf la varenicline et le bupropion;
- Prescrire un médicament pour le traitement d'une infection gonococcique ou d'une infection à *Chlamédia trachomatis* chez une personne asymptomatique ayant eu un résultat d'analyse positif au dépistage et prescrire les tests de contrôle selon le protocole national;
- Prescrire un médicament pour le traitement d'une infection gonococcique ou d'une infection à *Chlamédia trachomatis* chez une personne asymptomatique identifiée comme partenaire sexuel d'une personne présentant l'une ou l'autre de ces infections et prescrire les tests de contrôle, selon le protocole national;
- Prodiger les soins et les traitements de certains problèmes de santé courants.

Pour la seconde partie de la question qui touche les pharmaciens, le projet de loi 41 a été adopté le 8 décembre 2011, par l'Assemblée nationale. Cette loi ainsi que les règlements qui en découlent sont entrés en vigueur le 20 juin 2015 de sorte que les pharmaciens peuvent maintenant réaliser les activités suivantes :

- La prolongation d'une ordonnance d'un médecin, afin que le traitement prescrit ne soit pas interrompu;
 - L'ajustement d'une ordonnance d'un médecin en modifiant la forme, la dose, la quantité ou la posologie;
 - La substitution d'un médicament prescrit en cas de rupture d'approvisionnement complète au Québec par un autre médicament d'une même sous-classe thérapeutique;
-

- L'administration d'un médicament par voie orale, topique, sous-cutanée, intradermique, intramusculaire ou par inhalation, à des fins d'enseignement;
- La prescription et l'interprétation des analyses de laboratoires aux fins du suivi de la thérapie médicamenteuse pour les pharmaciens exerçant en établissement de santé;
- La prescription d'un médicament lorsqu'aucun diagnostic n'est requis, notamment à des fins préventives;
- La prescription de médicaments par les pharmaciens pour des conditions dont le diagnostic et le traitement sont connus.

À la suite d'une modification apportée à la Loi sur l'assurance médicaments, grâce à l'adoption du projet de loi 28 le 20 avril 2015, ces activités font partie des garanties du Régime général d'assurance médicaments, et ce, depuis le 20 juin 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 177

Échéancier pour la mise en place de la gratuité des traitements médicalement requis pour stabiliser l'état des patients atteints de dégénérescence maculaire dans les établissements publics.

RÉPONSE NO 177

En 2010, un recours collectif est déposé relativement à la facturation de frais accessoires dans les cabinets d'ophtalmologie pour le traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

En avril 2011, le ministère de la Santé et des Services sociaux demande des plans d'action (volet organisationnel, clinique, équipement, immobilisation, médicament, ressource humaine et financement) aux régions pour consolider les services de diagnostics et de traitements de la DMLA en établissement.

En mai 2011, entrée en vigueur de la Lettre d'entente 183 en cabinet privé qui fait en sorte qu'aucun frais n'est chargé au client pour l'injection du médicament.

En avril 2012, le plan d'action de la Capitale-Nationale est autorisé (des travaux y étaient déjà en cours).

En juillet 2013, les plans d'action de huit régions (01, 02, 07, 08, 12, 13, 15 et 16) sont acceptés.

En mars 2014, la région de la Capitale-Nationale ouvre son service régional. Pour les autres régions, les services ont été ouverts progressivement en 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 178

Liste d'attente en imagerie médicale et échographie par région et par établissement.

RÉPONSE NO 178

La réponse à cette question est fournie à la question n° 257 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 179

Détail des mesures identifiées (montant et mode d'allocation) pour l'utilisation du FINESSS par année depuis 2010-2011 :

- plan d'investissement pour les personnes âgées;
- maintien de l'accès aux chirurgies;
- amélioration de la performance : projet lean;
- amélioration de la performance : chirurgie;
- autres.

RÉPONSE NO 179

La réponse à cette question est fournie à la question no 258 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 180

Sommes engagées dans le Programme de procréation assistée depuis 2011-2012, ventilation par année :

- a. par région;
- b. par établissement.
- c. nombre de couples ayant bénéficié du programme.

RÉPONSE NO 180

- a. par région;
- b. par établissement.

La réponse à cette question est fournie à la question n° 95 a. des questions particulières de l'Opposition officielle.

- c. nombre de couples ayant bénéficié du programme.

Cette donnée n'est pas disponible. Des personnes seules ont aussi bénéficié du programme. De plus, nous n'avons pas les données pour les personnes qui ont bénéficié des services d'insémination artificielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 181

État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans le secteur de Vaudreuil.

RÉPONSE NO 181

La réponse à cette question est fournie à la question no 259 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 182

État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans l'est de l'Île de Montréal.

RÉPONSE NO 182

La réponse à cette question est fournie à la question no 260 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 183

État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

RÉPONSE NO 183

La réponse à cette question est fournie à la question no 261 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 184

État de situation concernant l'agrandissement de l'hôpital Pierre-Le Gardeur.

RÉPONSE NO 184

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise l'ajout de 150 lits. La solution intègre également le volet des services ambulatoires, thérapeutiques et diagnostiques. L'ajout de capacité permettra l'atteinte d'objectifs précis, dont la fermeture des unités de débordement, la diminution des délais d'attente, l'adaptation des services ambulatoires et l'amélioration de la majorité des ratios de performances. Ce projet aura aussi un impact majeur sur les services non cliniques comme les services alimentaires, les services techniques, l'approvisionnement, etc.

COUT ET FINANCEMENT

En 2011, le coût du projet était estimé à 100 M\$. Un montant de 148 M\$ a été provisionné au Plan québécois des infrastructures afin de tenir compte des risques, de l'indexation, des frais de gestion et du financement temporaire. Le projet est entièrement financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTAPES EN COURS

La gestion du projet se poursuit conformément à la nouvelle Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. Des travaux sont actuellement en cours afin d'élaborer un Dossier d'opportunité (DO). Plus précisément, le programme fonctionnel devrait être complété ce printemps et l'analyse immobilière pourra débuter afin de déterminer la meilleure solution pour répondre au besoin.

ÉTAPE SUIVANTE

Le DO est prévu être complété en 2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 185

Détail des plans d'optimisation incluant les montants par région et par mesure Santé identifiée.

RÉPONSE NO 185

La réponse à cette question est fournie à la question 341 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 186

Économie réalisée en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et estimation pour 2017-2018 pour la baisse des prix des médicaments génériques.

RÉPONSE NO 186

La réponse à cette question est fournie à la question n° 342 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 187

Impacts financiers de la hausse de la marge bénéficiaire accordée aux grossistes en 2011-2012 et les années subséquentes jusqu'à aujourd'hui.

RÉPONSE NO 187

La réponse à cette question est fournie à la question n° 62 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 188

Détail moyen d'évaluation d'un médicament.

RÉPONSE NO 188

La réponse à cette question est fournie à la question n°344 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 189

Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008.

RÉPONSE NO 189

La réponse à cette question est fournie à la question n° 345 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 190

Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées par année depuis 2007-2008

RÉPONSE NO 190

La réponse à cette question est fournie à la question n° 346 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 191

Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement et par région (cible visée, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.) pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Indiquer total par région et total national.

RÉPONSE NO 191

La réponse à ces questions est fournie dans la réponse à la question no 348 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 192

Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2017-2018 et déficit accumulé.

RÉPONSE NO 192

La réponse à cette question est fournie à la réponse de la question 348 de l'Opposition officielle.

Il n'y a plus de déficit autorisé depuis l'exercice 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 193

Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et prévisions de la situation au 31 mars 2018

RÉPONSE NO 193

La réponse à cette question est fournie à la question n° 350 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 194

Montant dévolu par région au programme de santé mentale 2013-2014, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 :

- Clientèle adulte :
 - i. 1^{er} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres.

- Clientèle jeune :
 - i. 1^{er} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres

RÉPONSE NO 194

La réponse à cette question est fournie à la question n° 352 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 195

Service de la dette :

- détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années;
- par année;
- par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement.

RÉPONSE NO 195

La réponse à cette question est fournie à la question n° 351 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 196

Montant dévolu par CSSS au programme de santé mentale 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 :

- Clientèle adulte :
 - i. 1^{re} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres.

- Clientèle jeune :
 - i. 1^{re} ligne;
 - ii. 2^e ligne;
 - iii. Autres

RÉPONSE NO 196

La réponse à cette question est fournie à la question n°353 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 197

Plan d'action en santé mentale 2012-2017 : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018. Indiquer également les dépenses encourues pour le renouvellement du plan.

RÉPONSE NO 197

Il n'y a pas de plan d'action en santé mentale 2012-2017.

La réponse au bilan du plan d'action en santé mentale 2015-2020 est fournie à la question n° 355 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 198

Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale versus les dépenses consacrées à l'ensemble des programmes de santé de 2008 à 2016 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 198

La réponse à cette question est fournie à la question n°356 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 199

État de situation et proportion des dépenses consacrées au secteur de la santé mentale par rapport à l'ensemble des dépenses socio sanitaires de 2008 à 2017 et prévisions pour 2016-2017.

RÉPONSE NO 199

La réponse à cette question est fournie à la question n° 358 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 200

État de situation et sommes investies en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 sur la mise en place des recommandations de la Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement.

RÉPONSE NO 200

La réponse à cette question est fournie à la question n° 361 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 201

Plan de services intégrés pour les personnes âgées. État de situation des annonces effectuées autour de ce plan et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées depuis 2013-2014 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 201

La réponse à cette question est fournie à la question n° 313 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 202

Bilan d'implantation du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : Un défi de solidarité, incluant le niveau d'atteinte des cibles. Montant investi par année et par région depuis 2005 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 202

La réponse à cette question est fournie à la question n° 314 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 203

Budget accordé pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie :

- montant réellement dépensé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par clientèle;
- ventilation par région pour les mêmes années;
- ventilation par CSSS pour les mêmes années;
- liste d'attente par établissement.

RÉPONSE NO 203

La réponse à cette question est fournie à la question 271 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 204

Nombre de personnes en attente pour des soins à domicile par établissement au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017.

RÉPONSE NO 204

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 205

Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas une liste d'attente des patients qui attendent pour des soins à domicile?

RÉPONSE NO 205

Les listes d'attente sont colligées dans les établissements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 206

Budget par région pour le soutien à domicile pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 206

Dépenses de services à domicile 2015-2016**Incluant les organismes communautaires et les activités de soutien**

	2015-2016
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	44 101 395 \$
RSS 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	53 450 005 \$
RSS 03 Capitale-Nationale	123 042 212 \$
RSS 04 Mauricie-et-Centre-du-Québec	90 556 067 \$
RSS 05 Estrie	87 885 003 \$
RSS 06 Montréal	351 382 532 \$
RSS 07 Outaouais	46 601 226 \$
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	28 017 568 \$
RSS 09 Côte-Nord	19 337 163 \$
RSS 10 Nord-du-Québec	3 422 538 \$
RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26 784 659 \$
RSS 12 Chaudière-Appalaches	64 206 241 \$
RSS 13 Laval	64 961 290 \$
RSS 14 Lanaudière	66 054 346 \$
RSS 15 Laurentides	82 587 439 \$
RSS 16 Montérégie	172 642 270 \$
RSS 17 Nunavik	5 578 305 \$
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	4 943 362 \$
Total du Québec	1 335 553 621 \$

Source : Contour financier.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 207

Répartition des personnes âgées de 2005 à 2017 selon leur lieu de résidence.

RÉPONSE NO 207

La réponse à cette question est fournie à la question 273 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 208

Prévisions de la population atteinte de démence et âgée de 65 ans et plus par région administrative.

RÉPONSE NO 208

La réponse à cette question est fournie dans le tableau joint à la question n° 275 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 209

Évolution du nombre d'hospitalisations de courte durée chez les personnes âgées entre 2014 et 2017 et prévisions pour 2017-2018 sur la base de diagnostics principaux et secondaires.

RÉPONSE NO 209

La réponse à cette question est fournie à la question 321 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 210

Nombre d'aînés recevant des services selon le milieu de vie entre 2014 et 2017 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 210

La réponse à cette question est fournie à la question n° 274 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 211

Répartition des dépenses du programme-services « Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) » depuis 2004 par année et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 211

La réponse à cette question est fournie à la question 323 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 212

État de situation par rapport à la prestation de compassion versée par le gouvernement fédéral depuis 2003.

RÉPONSE NO 212

Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas d'information concernant le programme de prestation de compassion administré par Service Canada.

Pour des informations sur le sujet, vous pouvez vous référer aux deux sites Internet suivants :

http://www.edsc.gc.ca/fr/rapports/assurance_emploi/guide/ch_23/table_des_matières.page?

<http://www.osfi-bsif.gc.ca/Fra/oca-bac/ar-ra/ei-ac/Pages/EI2016.aspx#table47>

QUESTION NO 213

Dans le cadre de la promotion et du soutien des pratiques cliniques préventives, bilan de la diffusion des porte-folio et nombre de porte-folio distribués aux cliniques de première ligne pour la détection précoce et le dépistage de l'hypertension artérielle chez les adultes et les personnes âgées ainsi que pour le traitement des femmes et des hommes atteints.

RÉPONSE NO 213

La diffusion du *Guide d'implantation d'un système de soins appliqué au dépistage et au suivi de l'hypertension artérielle en milieu clinique* s'est déroulée en juin 2008. Deux formats du guide ont été produits: une version papier et une version sur CD ont été distribuées aux agences et aux CSSS. La version papier est disponible sur le site du MSSS.

- 398 copies en version papier. La version papier était destinée, majoritairement, aux responsables régionaux des pratiques cliniques préventives des directions de santé publique des agences. Une copie papier a aussi été transmise aux directeurs généraux des CSSS.
- 1358 copies en version CD. La version CD du guide a été produite pour les cliniciens (médecins et infirmières) de première ligne. La distribution du guide en format CD dans les milieux cliniques et auprès des cliniciens se fait par l'intermédiaire des directions de santé publique dans les agences. Une copie de la version CD a aussi été transmise aux directeurs généraux des CSSS.

Tous les documents ont été distribués selon le plan de diffusion en 2008, aucune autre action n'a eu cours en 2016-2017.

Ce dossier est complété depuis 2008.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 214

État de situation et bilan des visites d'appréciation des installations de CHSLD depuis 2003. Nous aimerions avoir des indications par rapport au nombre d'installations visitées, nombre d'installations ayant déposé un plan de correctifs, nombre d'installations ayant complété à 100 % les correctifs identifiés lors des visites, le nombre d'installations ayant reçu une note inférieure et supérieure à 70 %.

RÉPONSE NO 214

La réponse à cette question est fournie à la question n° 306 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 215

État de situation et bilan du nombre de résidences privées pour personnes âgées certifiées par rapport au nombre total de résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées ainsi qu'un état de situation des principaux facteurs qui font que certaines résidences privées pour personnes âgées n'ont pas encore reçu leur certification.

RÉPONSE NO 215

La réponse à la première partie de la question est fournie à la question n° 310 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Toutes les résidences privées pour aînés (RPA) doivent obtenir une attestation temporaire de conformité avant d'accueillir leur premier résident. Cette attestation est en vigueur pour une année seulement. C'est une étape du processus qui est préalable à la délivrance du certificat de conformité. Certains articles du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et sur les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés, notamment ceux concernant le plan de sécurité, la vérification des antécédents judiciaires, la définition d'une RPA et la formation des préposés et du personnel de surveillance, sont souvent répertoriés comme éléments contribuant à l'allongement de cette étape du processus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 216

Nombre de résidences n'ayant pas encore reçu leur certification au 31 mars 2017 par région et par territoire de CSSS ainsi que le nombre de résidences privées pour personnes âgées qui ont fermé leurs portes depuis l'instauration du règlement sur la certification depuis 2007.

RÉPONSE NO 216

En ce qui concerne le nombre de résidences n'ayant pas encore reçu leur certification, la réponse est fournie à la question n° 310 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Depuis l'instauration du premier règlement sur la certification en 2007, 1 729 résidences privées pour aînés (RPA) ont été fermées au registre.

Région	Nombre de RPA
01 – Bas-Saint-Laurent	120
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	58
03 – Capitale-Nationale	139
04 – Mauricie-Centre-du-Québec	135
05 – Estrie	73
06 – Montréal	230
07 – Outaouais	80
08 – Abitibi-Témiscamingue	34
09 – Côte-Nord	16
10 – Nord-du-Québec	1
11 – Gaspésie-Les-Îles de la Madeleine	42
12 – Chaudière-Appalaches	151
13 – Laval	64
14 – Lanaudière	122
15 – Des Laurentides	138
16 – Montérégie	326
	Total : 1 729

Notons que depuis l'adoption de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, les informations ne sont plus présentées par territoire de CSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 217

Budget accordé pour le soutien à domicile lié au postopératoire : montant réellement dépensé en 2013-2014, 2014-2015, 2016-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018, par clientèle:

- i. ventilation par région pour les mêmes années;
- ii. ventilation par CSSS pour les mêmes années;
- iii. liste d'attente par établissement.

RÉPONSE NO 217

La réponse à cette question pour 2015-2016 est fournie dans les tableaux ci-joints. Les données pour 2016-2017 et 2017-2018 ne sont pas disponibles. Les données des années précédentes sont disponibles dans les cahiers 2016-2017 à la question 228 des réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

Réponse no 217

Dépenses des CSSS pour le soutien à domicile
liées aux services postopératoires
pour toutes les clientèles

Région	2015-2016
01 Bas-Saint-Laurent	1 960 882
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 616 800
03 Capitale-Nationale	6 210 801
04 Mauricie et Centre-du-Québec	3 470 212
05 Estrie	3 284 125
06 Montréal	11 568 018
07 Outaouais	2 181 919
08 Abitibi-Témiscamingue	723 312
09 Côte-Nord	497 615
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 104 795
12 Chaudière-Appalaches	3 743 286
13 Laval	2 038 542
14 Lanaudière	3 990 732
15 Laurentides	3 620 507
16 Montérégie	7 740 732
TOTAL QUÉBEC	54 752 278

Dépenses (en \$) des CIUSSS pour le soutien à domicile liées aux services postopératoires

Région	Code CIUSSS	Nom de l'établissement	2015-2016
01 Bas-Saint-Laurent	11045119	CIUSSS du Bas-Saint-Laurent	1 960 882
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	11045127	CIUSSS du Saguenay Lac St-Jean	2 616 800
03 Capitale-Nationale	11045135	CIUSSS de la Capitale Nationale	6 210 801
04 Mauricie et Centre-du-Québec	11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	3 470 212
05 Estrie	11045150	CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	3 284 125
06 Montréal	11045168 11045176 11045184 11045192 11045200 12453676	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES	2 277 316 1 615 422 1 951 610 2 542 843 3 092 644 88 183 11 568 018
07 Outaouais	11045218	CIUSSS de L'Outaouais	2 181 919
08 Abitibi-Témiscamingue	11045226	CIUSSS de L'Abitibi-Témiscamingue	723 312
09 Côte-Nord	11043866 11045234	CLSC NASKAPI CIUSSS de la Côte-Nord	8 933 488 682 497 615
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11044088 11045242	CIUSSS des Îles CIUSSS de la Gaspésie	132 078 972 718 1 104 795
12 Chaudière-Appalaches	11045333	CIUSSS de Chaudière-Appalaches	3 743 286
13 Laval	11045267	CIUSSS de Laval	2 038 542
14 Lanaudière	11045275	CIUSSS de Lanaudière	3 990 732
15 Laurentides	11045283	CIUSSS des Laurentides	3 620 507
16 Montérégie	11045291 11045309 11045317 11044591 11045002	CIUSSS de la Montérégie-Centre CIUSSS de la Montérégie-Est CIUSSS de la Montérégie-Ouest CIUSSS LA POMMERAIE CIUSSS DE LA HAUTE-YAMASKA	2 445 890 2 843 166 2 451 677 7 740 732
TOTAL QUÉBEC			54 752 278

Note: À partir de 2015-2016, le CIUSSS La Pommeraie et Le CIUSSS De la Haute-Yamaska font partie du CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 218

Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes et moyenne canadienne.

RÉPONSE NO 218

La réponse à cette question est fournie à la question 272 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 219

Budget accordé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 pour les soins à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôts.

RÉPONSE NO 219

La réponse à cette question pour 2015-2016 est fournie dans le tableau ci-joint. Les données pour 2016-2017 et 2017-2018 ne sont pas disponibles.

Dépenses (en \$) de soins à domicile
(excluant les crédits d'impôts)

2015-2016	1 335 553 621
-----------	---------------

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 220

Budget accordé en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 pour les services à domicile par établissement et par région, excluant les crédits d'impôts.

RÉPONSE NO 220

La réponse à cette question est fournie à la question 282 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 221

Nombre de lits disponibles en CHSLD par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 221

La réponse à cette question est fournie à la question 81 des questions particulières de l'Opposition officielle. Les données 2017-2018 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 222

Nombre de lits en ressources intermédiaires, par clientèle, par région et par établissement pour les cinq dernières années et prévisions 2017-2018.

RÉPONSE NO 222

Les données au 31 décembre 2016 se trouvent dans les tableaux ci-après.

Nombre de places en Ressources intermédiaires par clientèle, région et établissement au 31 décembre 2016

Région	Programme-service	Nombre d'installations	Nombre de places	Nombre d'utilisateurs placés
01- BAS-SAINT-LAURENT	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	18	117	116
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	13	12
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	38	497	482
	SANTÉ MENTALE	8	110	109
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	5	4
	Ensemble des programmes	66	742	723
	02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	24	162
DÉFICIENCE PHYSIQUE		2	28	28
JEUNES EN DIFFICULTÉ		5	21	19
PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT		19	364	354
SANTÉ MENTALE		9	87	75
TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME		1	6	6
Ensemble des programmes		60	668	672
03- CAPITALE-NATIONALE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	150	752	725
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	9	9
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	2	11	11
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	17	582	579
	SANTÉ MENTALE	24	349	348
	Ensemble des programmes	194	1 703	1 672
	04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QC	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	80	315
DÉFICIENCE PHYSIQUE		1	1	1
JEUNES EN DIFFICULTÉ		2	10	10
PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT		48	1 084	1 067
SANTÉ MENTALE		21	255	245
Ensemble des programmes		152	1 665	1 627
05- ESTRIE		DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	12	60
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	5	48	57
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	3	19	12
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	12	79	71
	SANTÉ MENTALE	2	50	49
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	3	3
	Ensemble des programmes	35	259	251
06- MONTRÉAL	PROFIL À DÉTERMINER	1	2	1
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	449	2 133	2 087
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	12	55	63
	DÉPENDANCES	1	7	5
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	21	142	115
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	32	1 720	1 713
	SANTÉ MENTALE	78	1 116	1 055
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	2	8	8
	Ensemble des programmes	596	5 183	5 047

07- OUTAOUAIS	PROFIL À DÉTERMINER	1	3	2
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	29	126	118
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	3	35	35
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	22	341	327
	SANTÉ MENTALE	8	85	83
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	4	4
	Ensemble des programmes	64	594	569
08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	4	27	23
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	1	3	3
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	11	158	155
	SANTÉ MENTALE	2	16	15
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	3	17	24
	Ensemble des programmes	21	221	220
09- CÔTE-NORD	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	13	90	87
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	9	9
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	11	187	173
	SANTÉ MENTALE	6	28	27
	Ensemble des programmes	31	314	296
10- NORD-DU-QUÉBEC	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	3	21	20
	SANTÉ MENTALE	1	5	5
	Ensemble des programmes	4	26	25
11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MAD.	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	8	41	40
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	6	6
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	1	7	1
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	17	197	185
	SANTÉ MENTALE	7	33	31
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	1	1
Ensemble des programmes	35	285	264	
12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	PROFIL À DÉTERMINER	1	13	12
	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	52	317	299
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	2	17	22
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	18	294	291
	SANTÉ MENTALE	5	71	69
	SANTÉ PHYSIQUE	1	1	1
	Ensemble des programmes	79	713	694
	13- LAVAL	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	58	318
DÉFICIENCE PHYSIQUE		5	37	37
JEUNES EN DIFFICULTÉ		1	9	9
PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT		8	320	319
SANTÉ MENTALE		17	214	210
TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME		5	21	20
Ensemble des programmes	94	919	906	
14- LANAUDIÈRE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	97	254	249
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	1	3	3
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	15	91	77
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	29	618	609
	SANTÉ MENTALE	13	135	126
	SANTÉ PHYSIQUE	2	23	6
	TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	1	4	4
Ensemble des programmes	158	1 128	1 074	

15- LAURENTIDES	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	103	399	381
	DÉFICIENCE PHYSIQUE	3	24	23
	DÉPENDANCES	1	19	0
	JEUNES EN DIFFICULTÉ	12	106	101
	PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT	23	677	690
	SANTÉ MENTALE	10	73	71
	SANTÉ PHYSIQUE	1	1	1
	Ensemble des programmes	153	1 299	1 267
	16- MONTÉRÉGIE	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	106	508
DÉFICIENCE PHYSIQUE		10	62	60
DÉPENDANCES		1	19	14
JEUNES EN DIFFICULTÉ		14	87	79
PERTE D'AUTONOMIE DUE AU VIEILLISSEMENT		76	1 663	1 652
SANTÉ MENTALE		23	325	315
TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME		3	20	46
Ensemble des programmes		233	2 684	2 752

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 223

Nombre de lits en ressource de type familial par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 223

La réponse à cette question est fournie à la question n° 82 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 224

Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit en longue durée par région et par établissement pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 224

La réponse à cette question est fournie à la question n° 289 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 225

Coût moyen:

- d'un lit en CHSLD;
- d'un lit de courte durée;
- d'un lit de courte durée lorsque occupé par une personne en attente d'un lit de longue durée;
- d'un lit en ressource intermédiaire;
- d'un lit en ressource de type familial;
- d'un lit en centre de réadaptation;
- d'un bloc opératoire par heure.

RÉPONSE NO 225

La réponse à cette question est fournie à la question n° 320 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 226

Au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017, par région:

- nombre de CHSLD;
- liste des CHSLD
- nombre de places;
- nombre de places occupées;
- nombre de places vacantes;
- nombre de personnes sur une liste d'attente.

RÉPONSE NO 226

La réponse à cette question est fournie à la question 301 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 227

Au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017, par région;

- délai moyen d'attente par région et par établissement avant d'obtenir une place permanente en CHSLD
- nombre de lits d'hébergement transitoire par région et par établissement
- séjour moyen en lits d'hébergement transitoire avant d'obtenir une place permanente en CHSLD par région et par établissement.

RÉPONSE NO 227

Délai moyen d'attente par région et par établissement avant d'obtenir une place permanente en CHSLD

Information non disponible.

Nombre de lits d'hébergement transitoire par région et par établissement

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint.

Séjour moyen en lits d'hébergement transitoire avant d'obtenir une place permanente en CHSLD par région et par établissement

Information non disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 228

Au 31 mars 2015, 2016 et 2017, par région et au total :

- nombre de nouveaux CHSLD;
- nombre de nouvelles places;
- prévisions pour 2016-2017 :
 - i. ouverture de nouveaux CHSLD;
 - ii. fermeture et/ou transformation de CHSLD;
- étape de réalisation pour chacun des projets.

RÉPONSE NO 228

La réponse à cette question est fournie à la question 304 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 229

Le nombre de places en CHSLD public fermées en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 229

La réponse à cette question est fournie à la question 302 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 230

État de situation pour chacun des projets de construction de CHSLD en mode PPP.

REPOSE NO 230

La réponse à cette question est fournie à la question n° 308 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 231

Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS et montant des subventions octroyées par organisme, par région et au total en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 231

La réponse à cette question est fournie à la question n° 367 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 232

Nombre de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 232

La réponse à cette question est fournie à la question n° 370 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 233

Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 233

La réponse à cette question est fournie à la question n° 379 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 234

État de situation et bilan d'implantation de la Loi sur la protection de la jeunesse.

RÉPONSE NO 234

La réponse à cette question est fournie à la question n° 390 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 235

État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen et du nombre de familles d'accueil de 2006 à 2017 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 235

La réponse à cette question est fournie à la question n° 392 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 236

État de situation par rapport à la publication du rapport du comité chargé d'évaluer l'implantation des nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse.

RÉPONSE NO 236

La réponse à cette question est fournie à la question n° 393 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 237

État de situation de 2004 à 2017, par région administrative du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 237

La réponse à cette question est fournie à la question no 394 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 238

État de situation de 2004 à 2017, par région administrative, du nombre de signalements en protection de la jeunesse et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 238

La réponse à cette question est fournie à la question n° 395 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 239

État de situation de 2004 à 2017 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.

RÉPONSE NO 239

La réponse à cette question est fournie à la question n° 396 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 240

État de situation par rapport aux différentes recommandations du Vérificateur général en 2009 en matière de protection de la jeunesse.

RÉPONSE NO 240

La réponse à cette question est fournie à la question n° 397 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 241

Ventilation des sommes dévolues en développement en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2017-2018 pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 241

La réponse à cette question est fournie à la question n° 398 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 242

Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.

RÉPONSE NO 242

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 399 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 243

Liste d'attente par région en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes atteintes de déficience intellectuelle, par groupe d'âge, en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 243

La réponse à cette question est disponible à la question n° 400 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 244

Détail de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CSSS et les centres jeunesse.

RÉPONSE NO 244

La réponse à cette question est fournie à la question n° 401 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 245

Ventilation des sommes allouées au transport adapté depuis 2003 par région.

RÉPONSE NO 245

Cette question sera répondue par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 246

Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour en, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 par région.

RÉPONSE NO 246

La réponse à cette question est fournie à la question 423 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 247

Liste d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

RÉPONSE NO 247

La réponse à cette question est fournie à la question n° 426 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 248

Bilan et état de situation des recommandations des 18 directions générales de la Santé publique concernant le projet de l'offre de jeu en ligne tel que proposé par la Société d'État Loto-Québec

RÉPONSE NO 248

La réponse à cette question est fournie à la question 433 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 249

Nombre d'organismes et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie par région ainsi que le montant versé.

RÉPONSE NO 249

La réponse à cette question est fournie à la question n° 434 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 250

Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.

RÉPONSE NO 250

La réponse à cette question est fournie à la question n° 435 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 251

Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie.

RÉPONSE NO 251

La réponse à cette question est fournie à la question n° 437 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 252

État de situation concernant l'encadrement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.

RÉPONSE NO 252

La réponse à cette question est fournie à la question n° 438 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 253

Liste d'attente en matière de lutte contre la toxicomanie.

RÉPONSE NO 253

RÉGIONS	Nombre de personnes en attente d'un premier service ¹
CISSS du Bas-Saint-Laurent (01)	57
CIUSSS du Saguenay-Lac Saint-Jean (02)	95
CIUSSS de la Capitale-Nationale (03)	107
CIUSSS de la Mauricie et Centre-du-Québec (04)	46
CIUSSS de l'Estrie (05)	96
Montréal (06) ²	276
CISSS de l'Outaouais (07)	96
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (08)	47
CISSS de la Côte-Nord (09)	12
CRSSS de la Baie-James (10)	9
CISSS de la Gaspésie (11)	23
CISSS de Chaudière-Appalaches (12)	95
CISSS de Laval (13)	88
CISSS de Lanaudière (14)	53
CISSS des Laurentides (15)	135
CISSS de la Montérégie-Ouest (16)	236
TOTAL	1471

¹ Données en date du 15 mars 2017² CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal-mission CRD, Centre de recherche et d'aide pour les narcomanes (CRAN), Centre Le Grand Chemin et Centre Le Portage

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 254

Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie pour les cinq dernières années par région et par établissement.

RÉPONSE NO 254

La réponse à cette question est fournie à la question n° 440 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 255

Budget et dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec, par personne, pour le soutien à domicile en 2015-2016 et 2016-2017, par rapport au montant dépensé par chacune des provinces canadiennes, et moyenne canadienne.

RÉPONSE NO 255

La réponse à cette question est fournie à la question 272 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 256

Répartition des effectifs par secteur d'emploi pour les centres d'accueil, centres d'hébergement et CHSLD en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017

RÉPONSE NO 256

Répartition des emplois au 31 mars 2016 dans les établissements privés conventionnés ayant la mission CHSLD.

Catégorie de personnel	Nombre d'emploi au 31 mars 2016
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	2 235
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	5 739
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	422
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	607
Personnel non visé par la Loi 30 et personnel d'encadrement	409
Total	9 412

Suite à la fusion des établissements publics au 1^{er} avril 2015, il n'y a plus d'établissement public ayant uniquement la mission CHSLD.

Les données des années antérieures sont présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 257

Nombre de postes à temps plein ou équivalent à temps complet par type d'emploi et au total pour les établissements du réseau de la santé, par établissement (CH, Centres de santé et de services sociaux, CLSC, CHSLD, Centres de réadaptation, Centres jeunesse, etc.), par région et au total.

RÉPONSE NO 257

Suite à la fusion des établissements au 1^{er} avril 2015, les informations selon la catégorie d'établissement (CH, centre de réadaptation, centre jeunesse etc.) ne sont plus disponibles.

Les informations sur les effectifs du réseau sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/ressources-humaines/Denombrement-et-remuneration-Effectif-RSSS-2015-2016.xlsx>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 258

Nombre de lits (courte et longue durée) permis pour chacun des CH, CHU, CHA, IU, CSSS, CHSLD publics et privés, Centres de réadaptation, etc., par établissement, par région et au total au 31 mars 2017.

RÉPONSE NO 258

Les données, au 31 mars 2017, pour les centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés et pour les centres hospitaliers de soins psychiatriques sont fournies dans les documents ci-joints. Pour les centres d'hébergement publics, la réponse à cette question est fournie à la question 301 des questions particulières de l'Opposition officielle. Pour les centres de réadaptation, la réponse à cette question est fournie à la question 423 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Nombre de lits des centres hospitaliers de soins psychiatriques en mars 2017

RSS	CODE	NOM	Lits de santé physique	Lits de psychiatrie	Total
03	11045135	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	25	197	222
Total pour la région de la Capitale-Nationale			25	197	222
06	11045192	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL		86	86
06	11045200	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	20	240	260
06	12797577	IPPM		295	295
06	13727060	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DOUGLAS	6	260	266
Total pour la région de Montréal			26	881	907
Total			51	1 078	1 129

Source : Les données sont extraites du répertoire des établissements M03 au 31 mars 2017.

Nombre de lits des centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés en mars 2017

RSS	CODE	NOM	Lits de santé physique	Lits de gériatrie	Lits de psychiatrie	Lits de néonatalogie	Lits d'hôtellerie	Total
1	11045119	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	462	25	55	5		547
Total pour la région du Bas-Saint-Laurent			462	25	55	5		547
2	11045127	CIUSSS DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN	654	56	115	15	21	861
Total pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean			654	56	115	15	21	861
3	11045051	CHU DE QUÉBEC – UL	1 407	149	191	54	99	1 900
3	11045135	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	88	53	6			147
3	12409991	HÔPITAL JEFFERY HALE - SAINT BRIGID'S		26				26
3	13623616	IUCPQ – UL	334					334
3	16322059	LA MAISON MICHEL SARRAZIN	15					15
Total pour la région de la Capitale-Nationale			1 844	228	197	54	99	2 422
4	11045143	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	963	100	133			1 196
Total pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec			963	100	133			1 196
5	11045150	CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS	863	24	133	20		1 040
5	13818596	CSSS- INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE		64				64
Total pour la région de l'Estrie			863	88	133	20		1 104
6	11042918	CHUM	1 003	36	68	20		1 127
6	11045168	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	344		31			375
6	11045176	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	143					143
6	11045184	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	469	48				517
6	11045192	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	699	75	143			917
6	11045200	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	557	25	48	20		650
6	12420774	HÔPITAL SANTA CABRINI	351	18				369
6	12431656	ICM	153					153
6	12452645	HÔP. MARIE-CLARAC DES SOEURS DE CHARITÉ DE STE-MARIE	222					222
6	12599213	CUSM	771	15	50	52		888
6	12685608	L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF SIR MORTIMER B. DAVIS	461	28	48	34		571
6	12694659	CHU SAINTE-JUSTINE	333		19	65		417
6	12745725	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	207	15	29			251
6	13388905	CENTRE MÉTROPOLITAIN DE CHIRURGIE PLASTIQUE INC.	22					22
6	13469796	HÔPITAL MONT-SINAI	50					50
6	13506472	HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS (QUÉBEC) INC..	22					22
6	29732187	VILLA MEDICA INC.	207					207
Total pour la région de Montréal			6 014	260	436	191		6 901

Nombre de lits des centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés en mars 2017

RSS	CODE	NOM	Lits de santé physique	Lits de gériatrie	Lits de psychiatrie	Lits de néonatalogie	Lits d'hôtellerie	Total
7	11045218	CISSS DE L'OUTAOUAIS	601	39	99	14		753
Total pour le région de l'Outaouais			601	39	99	14		753
8	11045226	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	374	7	64			445
Total pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue			374	7	64			445
9	11045234	CISSS DE LA CÔTE-NORD	232		42			274
Total pour la région de la Côte-Nord			232		42			274
10	11042686	CRSSS DE LA BAIE-JAMES	38					38
Total pour la région du Nord-du-Québec			38					38
11	11044088	CISSS DES ÎLES	26		4			30
11	11045242	CISSS DE LA GASPÉSIE	183	18	25			226
Total pour la région de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine			209	18	29			256
12	11045333	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	529	35	128			692
Total pour la région de Chaudière-Appalaches			529	35	128			692
13	11045267	CISSS DE LAVAL	451		38			489
13	11097029	HOPITAL JUIF DE READAPTATION	132					132
Total pour la région de Laval			583		38			621
14	11045275	CISSS DE LANAUDIÈRE	471	48	92			611
Total pour la région de Lanaudière			471	48	92			611
15	11045283	CISSS DES LAURENTIDES	770	26	200	8		1 004
Total pour la région des Laurentides			770	26	200	8		1 004
16	11045291	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	820	20	38			878
16	11045309	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	657	55	92			804
16	11045317	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	354	37	63			454
16	12363412	CSSS DU HAUT-SAINT-LAURENT	49					49
16	16802704	CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE	10					10
Total pour la région de la Montérégie			1 890	112	193			2 195
17	12730628	CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA	15				22	37
17	18456327	CENTRE DE SANTE INUULITSIVIK	17					17
Total pour la région du Nunavik			32				22	54
18	16258899	CCSSS DE LA BAIE-JAMES	25					25
Total pour la région des Terres-Cries-de-la-Baie-James			25					25
Total			16 554	1 042	1 954	307	142	19 999

Source : Les données sont extraites du répertoire des établissements M03 au 31 mars 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 259

Budget de fonctionnement de chacun des CHSLD et au total en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 259

**Coût de l'hébergement en CHSLD
2015-2016**

<u>Année</u>	<u>Montant</u>
2015-2016	2 024 329 512 \$

Source : Contour (portraits Soutien à l'autonomie des personnes âgées - SAPA).

Inclut les CHSLD et la composante « hébergement » des établissements publics.

Réponse no 259

Coût de l'hébergement en CHSLD 2015-2016

Région	Corpo	Nom	2015-2016
1	11045119	CISSS du Bas-Saint-Laurent	56 505 535 \$
2	11045127	CIUSSS du Saguenay Lac-Saint-Jean	60 086 595 \$
2	23182884	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-FRANÇOIS INC.	3 093 397 \$
3	11044732	CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME DU CHEMIN INC.	
3	11045051	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	2 619 253 \$
3	11045135	CIUSSS de la Capitale-Nationale	167 852 649 \$
3	13027073	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU BOISÉ LTÉE	3 618 593 \$
3	25457094	HÔPITAL SAINTE-MONIQUE INC.	3 167 226 \$
3	27508456	CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-JEAN-EUDES INC.	10 642 537 \$
3	28694321	CENTRE HOSPITALIER ST-FRANÇOIS INC.	1 768 024 \$
3	51230175	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN DES MONTAGNES	5 334 139 \$
3	54583091	CHSLD VIGI SAINT-AUGUSTIN	5 492 236 \$
4	11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	133 497 749 \$
4	29490414	FOYER SAINTS-ANGES DE HAM-NORD INC.	1 334 363 \$
4	51225563	CHSLD VIGI LES CHUTES	3 342 494 \$
5	11045150	CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	123 890 236 \$
5	51230506	CHSLD VIGI SHERMONT	2 722 937 \$
6	11042280	CENTRE LE CARDINAL INC.	8 608 244 \$
6	11042918	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	
6	11044823	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LA MAISON-SAINT-JOSEPH INC.	4 365 824 \$
6	11045168	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	59 920 836 \$
6	11045176	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	58 964 483 \$
6	11045184	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	144 364 742 \$
6	11045192	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	96 895 701 \$
6	11045200	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	124 464 996 \$
6	11755501	CHSLD PROVIDENCE NOTRE-DAME DE LOURDES INC.	9 257 684 \$
6	12326849	RÉSIDENCE ANGÉLICA	16 020 177 \$
6	12366043	C.H.S.L.D. BAYVIEW INC.	5 906 440 \$
6	12383907	RÉSIDENCE BERTHIAUME-DU-TREMBLAY	9 600 179 \$
6	12599213	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	10 007 108 \$
6	13000732	LES CÈDRES CENTRE D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES	1 623 771 \$
6	29530060	CHSLD BOURGET INC.	4 288 695 \$
6	29530078	CHSLD BUSSEY (QUÉBEC) INC.	2 093 752 \$
6	51218162	CHSLD LE ROYER	4 855 921 \$
6	51225407	CHSLD VIGI REINE-ÉLIZABETH	7 737 656 \$
6	51227957	CHSLD SAINT-GEORGES	13 163 622 \$
6	51232627	CHSLD VIGI MARIE-CLARET	3 624 219 \$
6	51234003	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-VINCENT-MARIE INC.	3 404 488 \$
6	51234300	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-GOUIN	4 236 700 \$
6	54583208	CHSLD VIGI DE DOLLARD-DES-ORMEAUX	7 518 472 \$
6	54583232	CHSLD VIGI DE PIERREFONDS	3 184 946 \$
6	54982822	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN - MARIE-VICTORIN	13 624 443 \$
6	55477988	CHSLD VIGI DE MONT-ROYAL	13 122 346 \$
7	11045218	CISSS de L'Outaouais	62 414 324 \$
7	51223311	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN GATINEAU	5 018 700 \$
7	51223329	CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS	4 722 588 \$
8	11045226	CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	40 000 381 \$
9	11045234	CISSS de la Côte-Nord	24 116 329 \$
10	11042686	Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	3 632 477 \$
11	11044088	CISSS des Îles	5 091 979 \$
11	11045242	CISSS de la Gaspésie	26 341 566 \$
12	11045333	CISSS de Chaudière-Appalaches	90 915 849 \$
12	13317037	PAVILLON BELLEVUE INC.	2 455 506 \$
12	26370254	CENTRE D'ACCUEIL SAINT-JOSEPH DE LÉVIS INC.	7 581 925 \$
12	51224921	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN - CHANOINE-AUDET	4 939 711 \$
12	51232122	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-L'ASSOMPTION	4 969 373 \$
12	54601018	CHSLD VIGI NOTRE-DAME-DE-LOURDES	2 260 775 \$
13	11045267	CISSS de Laval	40 077 435 \$
13	12825188	RÉSIDENCE RIVIERA INC.	6 356 751 \$
13	13625587	MANOIR ST-PATRICE INC.	4 589 476 \$
13	51223204	CHSLD VIGI L'ORCHIDÉE BLANCHE	6 037 574 \$
13	51230183	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN SAINT-FRANÇOIS	2 168 256 \$
13	51233997	CHSLD SAINT-JUDE	9 832 499 \$
13	53956983	SANTÉ COURVILLE DE LAVAL	3 456 099 \$

Coût de l'hébergement en CHSLD 2015-2016

Région	Corpo	Nom	2015-2016
14	11043791	CHSLD DE LA CÔTE BOISÉE INC.	6 986 326 \$
14	11045275	CISSS de Lanaudière	71 077 493 \$
14	12653192	CHSLD HEATHER INC,	5 122 880 \$
14	51223337	CHSLD VIGI YVES-BLAIS	4 955 840 \$
14	51230217	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN LE CHÂTEAU	3 274 400 \$
15	11045283	CISSS des Laurentides	90 999 418 \$
15	51223303	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-LA-VILLA-SOLEIL	8 427 459 \$
15	51231215	CHSLD VIGI DE DEUX-MONTAGNES	3 786 920 \$
16	11045291	CISSS de la Montérégie-Centre	51 409 182 \$
16	11045309	CISSS de la Montérégie-Est	98 423 459 \$
16	11045317	CISSS de la Montérégie-Ouest	56 615 497 \$
16	13578448	ACCUEIL DU RIVAGE INC.	1 553 916 \$
16	27368703	CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE FERRON INC.	12 552 859 \$
16	28609360	RÉSIDENCE SOREL-TRACY INC.	2 957 062 \$
16	51223345	CHSLD VIGI DE BROSSARD	3 367 538 \$
16	51225993	SANTÉ COURVILLE DE WATERLOO	1 213 027 \$
16	51230209	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN JEAN-LOUIS LAPIERRE	3 986 348 \$
16	51232635	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN DES POMMETIERS	6 696 253 \$
16	54661442	CHSLD VIGI DE MONTÉRÉGIE	4 829 238 \$
16	54780366	CENTRE HOSP. KATERI MEMORIAL-TEHSAKOTITSEN : THA	2 841 523 \$
16	54982830	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN CHÂTEAUGUAY	4 716 268 \$
17	12730628	CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA	1 383 644 \$
17	14665293	RRSSS Nunavik	101 026 \$
17	18456327	CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK	4 248 954 \$
			2 024 329 512 \$

Source : Contour (portraits Soutien à l'autonomie des personnes âgées - SAPA).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 260

Pour chacun des centres d'accueil, centre d'hébergement et CHSLD, état de la liste d'attente au 31 mars 2017.

RÉPONSE NO 260

Pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée, la réponse à cette question est fournie à la question n° 301 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Nous ne sommes pas en mesure de fournir les données pour les centres d'accueil et les centres d'hébergement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 261

Allocations budgétaires pour chacun des CLSC :

- dans chacune des régions pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
- par programme pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
- comparaison per capita pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

RÉPONSE NO 261

L'allocation budgétaire ne s'effectue plus par mission d'établissement. Veuillez vous référer à la réponse fournie à la question no 45 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 262

Nombre de places dans les résidences privées pour aînés au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région.

RÉPONSE NO 262

Nombre d'unités locatives en résidences privées pour aînés au 31 mars, au Québec et par région.

Région	Nom	2017
01	Bas-Saint-Laurent	4 622
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	5 142
03	Capitale-Nationale	13 156
04	Mauricie et Centre-du-Québec	11 408
05	Estrie	9 066
06	Montréal	25 606
07	Outaouais	3 803
08	Abitibi-Témiscamingue	2 156
09	Côte-Nord	455
10	Nord-du-Québec	71
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	954
12	Chaudière-Appalaches	8 173
13	Laval	6 785
14	Lanaudière	6 294
15	Laurentides	6 414
16	Montérégie	17 392
TOTAL		121 497

QUESTION NO 263

Concernant les résidences pour personnes âgées non certifiées, fournir pour les années financières 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017:

- le nombre total de résidences non certifiées en ventilant par région;
- le nom des résidences non certifiées;
- la date butoir que le gouvernement s'est donnée afin de certifier l'ensemble des résidences.

RÉPONSE NO 263

La réponse à cette question est fournie à la question n° 310 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Au 31 mars 2017, trois résidences privées pour aînés n'étaient pas certifiées. Pour encadrer cette situation, les établissements concernés ont mis en place des ressources pour assurer la qualité des soins et des services.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 264

Concernent les lits en soins palliatifs, fournir les informations suivantes :

- le ratio par 500 000 habitants de lits en soins palliatifs pour chaque région;
- le coût d'implantation pour un lit en soins palliatifs.

RÉPONSE NO 264

Le tableau de la page suivante détaille le ratio lits de soins palliatifs/habitant de chaque région.

Coût d'implantation pour un lit en soins palliatifs

Les barèmes de financement des lits réservés en soins palliatifs au Québec, en vigueur depuis le 22 octobre 2013, sont les suivants :

- 95 000 \$/an pour l'ajout d'un nouveau lit en CHSLD;
- 35 000 \$/an pour la transformation d'un lit en CHSLD;
- 68 000 \$/an pour l'ajout d'un lit en maison de soins palliatifs;
- 0 \$/an pour la transformation d'un lit de centre hospitalier de soins généraux et spécialisés;
- 110 000 \$/an pour l'ajout d'un lit de centre hospitalier de soins généraux et spécialisés.

Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux garantit un financement public similaire d'un établissement à l'autre.

Maison de soins palliatifs

Depuis l'exercice 2012-2013, tous les lits réservés en maison de soins palliatifs sont financés à 68 000 \$/lit.

**SOMMAIRE PLANIFICATION DE LITS PAR TERRITOIRE
AU 31 MARS 2016**

Région	TOTAL LITS 2015-2016
01 - CISSS Bas Saint-Laurent	31
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	11
02 - CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean	29
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	1
03 - CIUSSS Capitale-Nationale	92
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	18
04 - CIUSSS Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	60
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	9
05 - CIUSSS Estrie - CH Sherbrooke	55
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	7
06 -1 CIUSSS Ouest-de-l'île-de- Montréal	29
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-8
06-3 CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	28
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-2
06-4 CIUSSS Nord-de-l'île-de-Montréal	56
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	12
06-5 CIUSSS Est-de-l'île-de-Montréal	28
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-25
06-2 CIUSSS Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal	49
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	13
07 -CISSS de l'Outaouais	32
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-7
08 - CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	24
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	9
09 - CISSS de la Côte-Nord	23
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	14
10 - Centre régional Baie-James	1
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	0
11 -1 CISSS de la Gaspésie	6
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-2
11-2 CISSS des Iles	1
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	0
12 - CISSS Chaudière-Appalaches	42
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	0
13 - CISSS de Laval	42
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-1
14 - CISSS de Lanaudière	45
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-5
15 - CISSS des Laurentides	43
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-17
16 -1 CISSS de la Montérégie-Centre	33
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-7
16-2 CISSS de la Montérégie-Est	57
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	5
16-3 CISSS de la Montérégie-Ouest	27
<i>Écart par rapport aux lits requis (ratio 1/10 000)</i>	-18
17 - Nunavik	0
18 - Terres-Cris de la Baie-James	0
TOTAL DE LITS AU 31 MARS 2016	833

862 lits requis au Québec en fonction de la cible ministérielle pour une population de 8 291 355 habitants en 2015.

QUESTION NO 265

Concernant le suicide, fournir :

- A) les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans par année depuis les 5 dernières années;
- B) le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans;
- C) les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme des Sentinelles par année depuis sa création; notamment pour les aînés.

RÉPONSE NO 265

- A) Les sommes investies dans la prévention du suicide chez les 50 à 64 ans par année depuis les cinq dernières années**

La prévention du suicide est une mesure universelle pour laquelle des interventions sont déployées pour toute la population, sans distinction au regard des personnes âgées de 50 à 64 ans. Les données concernant cette tranche d'âge ne sont pas disponibles.

- B) Le nombre de sentinelles pour la prévention du suicide qui ont été formées afin de venir en aide aux personnes de 50 à 64 ans**

Au total, en 2013-2014, 2 357 sentinelles ont été formées au Québec. Les données concernant cette tranche d'âge ne sont pas disponibles.

- C) Les sommes investies spécifiquement pour la mise en place du programme Sentinelles par année depuis sa création, notamment pour les aînés**

Les sommes suivantes ont été investies pour l'implantation des réseaux de sentinelles en prévention du suicide :

- 1,4 M\$ a été investi dans le contexte de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009;
- Un projet de l'Association québécoise des retraités(es) des secteurs public et parapublic (AQRP), financé par le ministère de la Famille et des Aînés (400 000 \$ sur quatre ans), a été mis en place en 2008. Dans le cadre de ce projet, l'AQRP organisait à l'échelle provinciale une série de conférences de sensibilisation à la prévention du suicide chez les baby-boomers de 50 à 64 ans. Le projet s'est terminé en octobre 2012.

Les données concernant cette tranche d'âge ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 266

Concernent les places en CHSLD, par région et au total, fournir pour les années financières 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 :

- nombre de CHSLD (en précisant le nom);
- nombre de places;
- nombre de places occupées;
- nombre de places vacantes;
- nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD pour chaque région;
- le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD;
- l'évaluation des sommes nécessaires pour octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD;
- les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile;
- prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2015-2016 et 2016-2017, par région et au total.

RÉPONSE NO 266

- Nombre de CHSLD (en précisant le nom);
- Nombre de places;
- Nombre de places occupées;
- Nombre de places vacantes;
- Nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD pour chaque région;

La réponse aux éléments précités est fournie à la question n° 301 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Pour ce qui est des autres points voici les réponses :

- Le coût moyen par année pour une place dans un CHSLD :
Le coût moyen par année, en 2015-2016, pour une place dans un CHSLD pour chaque région est de **82 448 \$**.
- L'évaluation des sommes nécessaires pour octroyer une place pour toutes les personnes en attente d'une place en CHSLD :
Selon l'information disponible, le coût moyen par équivalent-lit en CHSLD était évalué en 2015-2016 à **64 817 \$**. Au 31 mars 2016, il y avait 3 158 personnes en attente, ce qui donne une somme de 204,7 M\$.
- Les coûts moyens engendrés par une personne en attente d'une place en CHSLD qui requiert des soins particuliers à domicile :
Information non disponible.
- Prévision de nouvelles places de longue durée pour personnes âgées en 2015-2016 et 2016-2017, par région et au total :
Information non disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 267

Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas un portrait de l'attente pour les patients qui attendent une place permanente en CHSLD alors que les établissements de santé possèdent ces informations ?

RÉPONSE NO 267

Le ministère de la Santé et des Services sociaux possède les données relatives au nombre d'utilisateurs qui attendent une place permanente en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Elles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001637/>.

Par contre, il ne possède pas l'information sur les délais d'attente.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 268

Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombres de places, nombres d'usagers, nombre de personnes en attente) selon les types de clientèle suivantes en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018 :

- les jeunes;
- les adultes;
- les personnes âgées;
- les personnes ayant une déficience physique;
- les personnes ayant une déficience intellectuelle;
- les personnes alcooliques et toxicomanes ainsi que les joueurs pathologiques.

RÉPONSE NO 268

La réponse à cette question est fournie à la question n° 380 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 269

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TED selon la région socio sanitaire au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 ;

- adultes et aînés;
- enfants.

RÉPONSE NO 269

La réponse à cette question est fournie à la question n° 364 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 270

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle selon la région socio sanitaire au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 :

- adultes;
- aînés;
- enfants.

RÉPONSE NO 270

La réponse à cette question est fournie à la question n° 363 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 271

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique selon la région socio-sanitaire, au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 :

- adultes et aînés;
- enfants.

RÉPONSE NO 271

La réponse à cette question est fournie à la question n° 362 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 272

Pour le programme d'allocation directe :

- ventilation détaillé du budget du programme au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017;
- région et par établissement;
- nombre de demandes au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017;
- nombre de bénéficiaires du programme au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017;
- nombre de demandes en attente de service au 31 mars 2014, 2015, 2016 et 2017;
- prévisions du budget alloué pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, par région, et bilan de la mise en place de ce programme;
- nombre de bénéficiaires et d'employés inscrits au service de paie du programme « Chèque emploi-service » à l'institution financière responsable de la gestion de ces paies au 31 mars 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.

RÉPONSE NO 272

Pour les quatre premières puces, les réponses sont fournies à la question n° 326 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Nombre de demandes en attente de service au 31 mars 2016 :

Ces données ne sont pas disponibles. Le Centre de traitement du chèque emploi-service de Desjardins (CTCES) agit à titre d'agent payeur pour l'établissement et de gestionnaire de la paie pour les usagers qui emploient les travailleuses et travailleurs de gré à gré pour les services d'aide à domicile.

Budgets alloués pour 2015-2016 et 2016-2017, par région

Les données des sommes versées par région sont présentées à la question n° 326 des questions particulières de l'Opposition officielle.

Bilan de la mise en place de ce programme

L'allocation directe est une modalité de prestation de services dont les dépenses sont intégrées au budget global pour les services de soutien à domicile et qui relèvent de la responsabilité des établissements.

Selon les données obtenues pour l'exercice 2015-2016, ce programme est utilisé par des personnes présentant les profils suivants :

- déficience physique (53 %), déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme (11 %) soutien à l'autonomie des personnes âgées (32 %) et autres (5 %).

Note : En raison de l'arrondissement de certaines données, le total ne correspond pas à la somme des parties.

Nombre de bénéficiaires et d'employés inscrits au service de paie du programme « Chèque emploi-service » à l'institution financière responsable de la gestion de ces paies, au 31 mars 2016 :

ALLOCATION DIRECTE – CHÈQUE EMPLOI-SERVICE; SERVICES D'AIDE À DOMICILE

	2016-03-31
Nombre de bénéficiaires inscrits	9 862
Nombre d'employés inscrits	17 809

Les données relatives à la période 2016-2017 ne sont pas disponibles.

Les données pour les années antérieures sont disponibles dans l'étude des crédits 2015-2016 et 2016-2017.

Concernant le personnel embauché, les données du CTCES correspondent aux relevés fiscaux émis. Certaines personnes peuvent avoir été calculées plus d'une fois si elles donnent les services chez plusieurs usagers différents.

QUESTION NO 273

Pour l'Avion ambulance :

- a. le nombre de transports de patients;
- b. les coûts d'utilisation, ventilés

RÉPONSE NO 273

La réponse à cette question est fournie à la question n° 254 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 274

État de situation au sujet de la Politique du médicament :

- a) état de mise en œuvre de chacune des mesures;
 - b) les sommes investies pour chacune des mesures de la Politique du médicament depuis le dépôt de celle-ci.
-

RÉPONSE NO 274

La réponse à cette question est fournie à la question n°223 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 275

Coût total de la campagne de vaccination;

- publicité;
- location de salle;
- personnel infirmier;
- temps supplémentaire;
- cliniques de grippe.

RÉPONSE NO 275

La réponse à cette question est fournie à la question 206 des questions particulières de l'Opposition officielle

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 276

État de situation concernant les unités de débordement existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux :

- liste des unités;
- statistiques de fréquentation et de délai moyen de séjour par unité, par établissement.

RÉPONSE NO 276

La réponse à cette question est fournie à la question n° 183 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 277

Montant payé par des cliniques privées avec médecins non participants par des centres hospitaliers pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées :

- montant total pour le Québec;
- montant payé par l'établissement.

RÉPONSE NO 277

La réponse à cette question est fournie à la question n° 84 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 278

Grilles tarifaires en vigueur dans les stationnements de chacun des établissements publics du réseau de la santé (hôpital, CLSC, CHSLD, etc) au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017

RÉPONSE NO 278

La réponse à cette question est fournie à la question n° 218 des questions particulières de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 279

Revenus générés par les établissements et fondations pour l'exploitation de leurs stationnements en 2015, 2016 et 2017 et état d'avancement du financement de chacun des projets de stationnement qui doivent être autofinancés.

RÉPONSE NO 279

La réponse à ces questions est fournie dans les tableaux ci-joints.

Les revenus générés par les établissements pour l'exploitation de leurs stationnements et les fondations sont de 94,7 M\$ pour l'exercice financier 2015-2016

Limites de l'information présentée

L'information sur les revenus générés par les fondations correspond aux contributions de ces dernières aux établissements.

État d'avancement du financement de chacun des projets de stationnement autofinancés

L'information dans le tableau ci-dessous présente l'état du remboursement au 31 décembre 2016 des projets de stationnement autofinancés par les établissements publics du réseau qui sont financés par l'enveloppe des projets mineurs d'immobilisation à la charge du fonds d'exploitation. Cette information exclut les stationnements des grands projets de modernisation (CHUM, CUSM et CHU Sainte-Justine) et les projets autofinancés par le service de la dette.

Région	Numéro	Nom de l'établissement	Montant de départ	Montant en date du 31 décembre 2016
1	1104-4096	CSSS de Rimouski-Neigette	640 000 \$	- \$
2	1104-4179	CSSS de Lac-St-Jean-Est	1 400 000 \$	184 128 \$
3	1104-2900	Inst.réad. déf. phys. Qc/IRDPO	525 898 \$	356 564 \$
	1104-4161	CSSS de Québec-Nord	675 000 \$	28 812 \$
	1104-4161	CSSS de Québec-Nord	675 000 \$	36 462 \$
	1104-4336	CSSS de Charlevoix	305 000 \$	- \$
7	1104-4401	CSSS des Collines	125 000 \$	22 239 \$
11	1104-3445	CSSS de la Haute-Gaspésie	750 000 \$	337 592 \$
15	1104-4013	CSSS des Sommets	729 839 \$	839 \$
	1104-4138	CSSS d'Antoine-Labelle	733 342 \$	733 342 \$
	1104-4443	CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes	2 375 000 \$	1 413 647 \$
16	1104-4583	CSSS Jardins-Roussillon	596 445 \$	596 445 \$
	1104-4591	CSSS La Pommeraie	1 012 231 \$	208 326 \$
	1322-4969	Hôpital Charles Lemoyne	1 071 271 \$	379 117 \$
Total			11 614 026 \$	4 297 513 \$

(1) Pour les exercices antérieurs, voir les réponses à la question 293 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition de 2016-2017

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 280

Impact fiscal de l'incorporation des médecins au Québec depuis 2007.

RÉPONSE NO 280

L'incorporation des médecins n'est pas une notion présente dans les ententes négociées entre le Ministère et les fédérations médicales. Ainsi, le Ministère ne dispose pas d'informations sur le nombre de médecins incorporés ni sur les impacts fiscaux de cette incorporation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 281

Pourquoi le Ministère de la Santé et des Services sociaux ne possède-t-il pas un portrait des médecins incorporés et de son impact fiscal ?

RÉPONSE NO 281

Parce que cela ne relève pas de la compétence du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 282

État de situation sur les frais accessoires.

RÉPONSE NO 282

La réponse à cette question est fournie à la question n° 123 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 283

Copie de toutes les correspondances, lettres ou échanges entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et le gouvernement fédéral sur les frais accessoires depuis le 28 novembre 2014.

RÉPONSE NO 283

La réponse est fournie ci-après.

- Lettre du 6 septembre 2016 de madame Jane Philpott, ministre de la Santé du Canada.
- Lettre du 11 octobre 2016 à madame Jane Philpott, ministre de la Santé du Canada.

Minister of Health



Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

Le 6 septembre 2016

Monsieur Gaétan Barrette
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Province du Québec
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me rencontrer au début de mars pour discuter des questions concernant la surfacturation et les frais d'utilisation au Québec, en particulier la situation des médecins qui facturent des frais accessoires pour des services de santé assurés par l'État.

Vous vous rappellerez que, pendant notre rencontre, j'ai souligné mon engagement à l'égard de notre système de santé public. Le Gouvernement du Canada croit fermement que chacun a droit à l'accès universel, en temps opportun, à des soins de santé de qualité. Ainsi, c'est avec plaisir que j'ai constaté, dans les médias, que votre ministère prévoit lever les obstacles à cet accès, en éliminant les frais imposés aux patients pour les services de santé publics offerts au point de service.

En vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, les régimes d'assurance maladie des provinces et des territoires doivent couvrir tous les services de santé publics, y compris les services médicaux et hospitaliers médicalement nécessaires. Cette obligation s'applique au-delà des hôpitaux et vise aussi les établissements de soins de santé appelés « cliniques », comme l'a confirmé la lettre d'interprétation de 1995 de la ministre de la Santé de l'époque, Diane Marleau, à l'intention des ministres de la Santé des provinces et des territoires. Par conséquent, si une province ou un territoire permet la facturation des services médicalement nécessaires financés par l'État, y compris les frais imposés aux patients dans les cliniques, des déductions équivalentes s'appliqueront obligatoirement aux paiements du Transfert canadien en matière de santé versés à cette province ou à ce territoire.

.../2

Canada

Je suis au courant qu'en mai 2016, le Vérificateur général du Québec a publié un rapport signalant l'existence de frais accessoires imposés au Québec. Ce rapport confirme l'existence d'activités de surfacturation et de frais d'utilisation dans les cliniques et comprend une estimation de ces frais imposés aux patients québécois en 2014-2015. Cette estimation, toutefois, n'est pas représentative de toute la surfacturation ayant cours au Québec, selon le rapport.

La *Loi canadienne sur la santé* exige aux provinces et aux territoires qu'ils déclarent annuellement à Santé Canada toute surfacturation et tous frais d'utilisation. En ce qui concerne les états financiers du Québec pour 2014-2015, qui seront présentés en décembre 2016, je m'attends à ce que votre ministère tienne compte des estimations fournies par le Vérificateur général du Québec, ainsi que de tout autre renseignement que vous aurez obtenu en ce qui concerne la surfacturation et les frais d'utilisation pendant cette période. Je compte sur une collaboration entre nos représentants officiels qui donnera lieu à une approche qui correspond aux montants réels de la surfacturation et des frais d'utilisation ayant cours au Québec.

Bien que les déductions aux paiements de transfert soient la mesure immédiate prise par le gouvernement fédéral à la suite de déclarations provinciales ou territoriales de surfacturation et de frais d'utilisation, mon principal objectif est de voir à ce que toute facturation supplémentaire soit éliminée.

Sur ce, j'espère pouvoir poursuivre notre dialogue à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Jane Philpott, C.P., députée

Québec, le 11 octobre 2016

Madame Jane Philpott
Ministre de la Santé
Santé Canada
Édifice Brooke Claxton, 16^e étage
Localisation postale : 0916-A, Pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Madame la Ministre,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 6 septembre dernier concernant la facturation de frais accessoires et certains des dispositions de la Loi canadienne sur la santé (LCS).

Tout d'abord, je vous rappelle, comme je vous l'avais indiqué lors de notre rencontre en mai dernier, que le gouvernement du Québec est déterminé dans sa volonté à garantir l'accessibilité du réseau de la santé québécois à l'ensemble de sa population. Tout comme vous, nous croyons que chaque citoyen a droit à l'accès universel, en temps opportun, à des soins de santé de qualité.

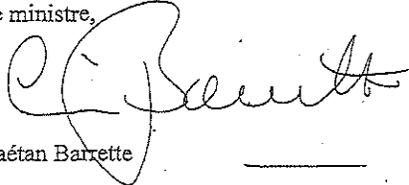
C'est dans cet esprit que le gouvernement du Québec a entériné un projet de règlement, dont l'entrée en vigueur est prévue en janvier 2017, afin que soient expressément interdits tous les frais liés aux services assurés par le régime d'assurance maladie québécois ainsi que tous les frais accessoires qui sont prévus dans les ententes de rémunération avec les médecins. Ceci démontre notre engagement envers la gratuité et l'intégrité de notre système de santé et devrait par le fait même vous rassurer quant à l'existence de toute facturation supplémentaire pour des services assurés.

... 2

Enfin, au sujet des dispositions de la LCS sur la déclaration de toute surfacturation ou de frais modérateurs, j'aimerais vous rappeler que c'est envers l'Assemblée nationale et la population du Québec que notre gouvernement est imputable du fonctionnement du système de santé québécois. Nous continuerons ainsi à nous acquitter de cette responsabilité à l'égard de la population québécoise, laquelle jugera de la qualité et de l'accessibilité des services qui lui sont offerts par notre système de santé.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-00774-14

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 284

Directives du ministre de la Santé depuis le 1^{er} avril 2014 dans le cadre de la révision de la couverture publique des médicaments pour les traitements de procréation assistée.

RÉPONSE NO 284

Aucune directive n'a été donnée par le ministre à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 285

Bilan des actions menées par le MSSS concernant la liste IMS Health depuis 2007.

RÉPONSE NO 285

Aucune action n'a été menée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 286

Prévisions des nouveaux budgets disponibles en 2016-2017 et 2017-2018 après la conclusion du premier Forum québécois national sur le trouble du spectre de l'autisme.

RÉPONSE NO 286

La réponse à cette question est fournie à la question n° 382 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 287

Concernant l'hébergement public dans le réseau de la santé :

- nombre de places en ressources intermédiaires au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région;
- nombre de places en ressources de type familial au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région;
- nombre de places en CHSLD public et privés conventionnés au 31 mars 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 au Québec et par région.

RÉPONSE NO 287

Nombre de places en RI et en RTF par région au 31 mars 2016

Période	Région	Ressources intermédiaires	Ressources de type familial
2015-2016	01- BAS-SAINT-LAURENT	753	765
	02- SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	664	1 003
	03- CAPITALE-NATIONALE	1 662	1 235
	04- MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	1 697	2 158
	05- ESTRIE	256	1 273
	06- MONTRÉAL	5 165	3 203
	07- OUTAOUAIS	580	845
	08- ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	207	1 095
	09- CÔTE-NORD	272	362
	10- NORD-DU-QUÉBEC	25	
	11- GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE	277	438
	12- CHAUDIÈRE-APPALACHES	712	1 479
	13- LAVAL	893	332
	14- LANAUDIÈRE	1 134	1 064
	15- LAURENTIDES	1 286	997
	16- MONTÉRÉGIE	2 618	2 755
	ENSEMBLE DES RÉGIONS	18 201	19 004

Lits dressés en CHSLD, 31 mars 2015

Région	Nom de la région	Au 31 mars 2015
01	Bas-Saint-Laurent	1 004
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 201
03	Capitale-Nationale	3 454
04	Mauricie et Centre-du-Québec	2 561
05	Estrie	1 568
06	Montréal	12 345
07	Outaouais	1 301
08	Abitibi-Témiscamingue	678
09	Côte-Nord	419
10	Baie-James	38
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	521
12	Chaudière-Appalaches	1 998
13	Laval	1 379
14	Lanaudière	1 688
15	Laurentides	1 936
16	Montérégie	5 238
17	Nunavik	18
Total		37 347

Source : Rapports statistiques des établissements (AS-478)

Les données pour les années antérieures sont disponibles dans les études des crédits précédentes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 288

Concernant l'investissement de 6,1 M\$ annoncé le 4 novembre 2015 sur les mesures en vue d'améliorer les conditions de vie des femmes autochtones, veuillez fournir les informations suivantes :

- l'enveloppe totale fournie par le MSSS sur ce montant;
- la liste des programmes à partir desquels ces sommes ont été dépensées avec le montant pour lequel chacun est responsable;
- les projets auxquels cette enveloppe est assignée;
- l'échéance fixée pour chaque projet;
- l'état d'avancement des travaux pour chaque projet.

RÉPONSE NO 288

Le 4 novembre 2015, le premier ministre annonçait des mesures visant l'amélioration des conditions de vie des femmes autochtones. Certaines mesures concernent plus spécifiquement des projets sociaux et font appel à la contribution du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dont :

- l'aide gouvernementale destinée au soutien des activités de centre de jour et de répit Chez Willie;
- l'aide gouvernementale au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) pour engager les ressources professionnelles nécessaires en vue de maintenir la qualité des services à sa clientèle;
- la création d'un comité d'intervention stratégique afin de chercher des solutions concrètes visant à sortir de la précarité extrême les autochtones habitant en milieu urbain. Le comité aura aussi la responsabilité de développer des mesures visant à prévenir les comportements abusifs de toute nature dont les autochtones peuvent être victimes.

Enveloppe totale fournie par le MSSS

La contribution financière du MSSS pour les différentes mesures annoncées totalise 402 000 \$, dont 317 590 \$ pour l'année 2016-2017. La contribution financière du MSSS est assignée aux trois projets nommés précédemment.

État d'avancement des travaux

Les sommes octroyées par le MSSS pour les deux organisations (Chez Willie et le CAAVD) transigent par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Une reddition de comptes sera faite par l'établissement sur les actions effectuées auprès des partenaires autochtones, d'une part, concernant le soutien financier octroyé et, d'autre part, pour l'amélioration de la concertation et des actions avec les organisations autochtones du territoire, particulièrement pour Val-d'Or et les communautés autochtones avoisinantes.

En novembre 2015, le CAAVD a embauché deux intervenants psychosociaux afin d'apporter un soutien à l'équipe en place et d'offrir des services à la population autochtone urbaine de Val-d'Or.

Deux intervenants psychosociaux ont aussi été embauchés pour le centre de jour Chez Willie. La clientèle de Chez Willie s'est diversifiée et intensifiée. En effet, les femmes peuvent maintenant profiter d'un répit et des services offerts au centre de jour. Le CAAVD remarque d'ailleurs l'effet positif à la suite de l'implantation du centre de jour.

Concernant la mesure annoncée en lien avec la création d'un comité d'intervention stratégique, celle-ci s'est concrétisée par la création de tables (centrale et locales) d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones. La table centrale, sous la coordination du Secrétariat aux affaires autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, implique différents ministères et organismes. Elle a pour mandat d'assurer la cohérence et la cohésion des démarches en cours au Québec, de permettre le transfert d'expertise et d'élaborer les orientations générales en matière de prestation de services dans les villes pour les Autochtones. La table centrale est aussi responsable d'assurer le suivi des travaux réalisés par les tables locales.

Les tables locales réunissent les partenaires régionaux et locaux. Elles ont pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des ententes de collaboration et de complémentarité de services entre le réseau québécois et les partenaires régionaux, de manière à adapter l'offre de service de ces réseaux et de s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux besoins des Autochtones dans les villes.

Les travaux se sont d'abord concentrés sur la mise sur pied de tables locales dans des villes désignées « à risque », notamment en raison de la présence importante d'Autochtones sur leur territoire. Ainsi, les villes de Sept-Îles, La Tuque, Maniwaki et Val-d'Or ont été priorisées. À moyen terme, la démarche sera élargie à d'autres villes et régions du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 289

Nombre de couples qui ont demandé à vivre dans le même CHSLD afin de ne pas être séparés en 2014, 2015 et 2016 au Québec et par région;

- demandes acceptées
- demandes refusées

RÉPONSE NO 289

Nous n'avons pas cette donnée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 290

Ventilation de l'utilisation des 65 millions \$ annoncés lors du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD;

- estimation nombre de professionnels de la santé qui seront embauchés par types d'emplois (infirmières, infirmières cliniciennes, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires).

RÉPONSE NO 290

	Nombre de ressources humaines embauchées (infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires)
Ensemble du Québec	1 300

Les établissements détermineront, en fonction des besoins locaux, le nombre de ressources à embaucher dans chacune de ces catégories.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 291

Ventilation de l'utilisation des 100 millions \$ annoncés par le ministre de la Santé pour diminuer l'attente dans les hôpitaux;

- estimation du nombre de nouvelles places par type d'établissement (CH, CHSLD, RI, RTF, centres de réadaptation, etc.) et par région;
- calendrier d'ouverture de nouvelles places.

RÉPONSE NO 291

Nouvelles places

N° région	Région	Total
01	Bas-Saint-Laurent	4
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	44
03	Capitale-Nationale	323
04	Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	48
05	Estrie	206
06	Montréal	580
07	Outaouais	99
08	Abitibi-Témiscamingue	39
09	Côte-Nord	16
10	Nord-du-Québec	0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	41
12	Chaudière-Appalaches	77
13	Laval	170
14	Lanaudière	72
15	Laurentides	216
16	Montréal	190

L'estimation par type d'établissement et le calendrier d'ouverture de places ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 292

Délai moyen des patients inscrits sur le Guichet d'accès à un médecin de famille avant d'être pris en charge par un médecin pour l'ensemble du Québec, par région et selon l'état de santé des patients.

RÉPONSE NO 292

La méthodologie prend en compte le délai d'attente pour une priorité de la demande, ce qui permet de prendre en compte les variations de priorité depuis l'enregistrement de la demande jusqu'au moment de sa mesure. Cette méthodologie est aussi conforme à l'entente FMOQ-MSSS.

No_CISSS CISSS / CIUSSS RLS	Délai d'attente moyen							Nombre de personnes hors-délai		délai moyen
	A	B	C	D	E	ABC	DE	ABC	DE	
10										
CISSS du Bas-Saint-Laurent (01)	139,3	245,5	177,3	232,0	200,8	185,8	209,1	1 808	3 591	194,1
0101 RLS DE RIMOUSKI	242,7	305,4	248,5	283,5	268,5	266,2	274,4	836	1 809	272,0
0102 RLS DE LA MITIS	65,5	134,4	129,4	178,9	187,4	127,3	184,6	330	428	160,9
0103 RLS DE MATANE	27,0	281,5	116,0	168,8	105,4	122,5	124,5	143	108	123,6
0104 RLS DE LA MATAPEDIA	188,5	291,2	240,1	228,6	256,6	242,2	249,9	198	530	247,9
0105 RLS DES BASQUES	0,0	165,8	69,4	331,0	185,5	81,8	214,6	30	8	114,2
0106 RLS DE TEMISCOUATA	79,0	264,5	157,1	182,8	112,2	183,1	133,3	24	25	150,5
0107 RLS DE RIVIERE-DU-LOUP	201,0	239,5	245,3	243,4	268,1	243,4	262,9	107	263	257,6
0108 RLS DE KAMOURASKA	310,3	281,5	212,8	239,4	223,0	220,0	228,3	140	420	226,4
20										
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	168,6	264,8	199,7	215,7	213,9	213,1	215,1	5 138	7 315	213,3
0201 RLS DE LA BAIE	130,8	254,8	224,2	205,0	197,0	229,1	199,2	625	1 267	208,3
0202 RLS DE CHICOUTIMI	224,5	332,1	226,7	243,6	243,8	258,1	243,7	1 003	2 221	247,9
0203 RLS DE JONQUIERE	200,2	315,3	238,2	282,1	259,0	252,6	269,5	2 418	2 527	261,6
0204 RLS DU DOMAINE-DU-ROY	164,9	240,9	115,5	132,8	177,0	145,2	164,2	55	98	157,1
0205 RLS DE MARIA-CHAPDELAINE	127,3	187,3	124,5	139,0	125,3	129,0	128,5	320	367	128,7
0206 RLS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	163,7	258,5	268,8	291,9	281,6	264,6	285,6	717	835	276,2
30										
CIUSSS de la Capitale-Nationale (03)	231,7	291,8	247,8	259,4	254,6	258,3	259,5	17 812	28 642	259,7
0301 RLS DE PORTNEUF	216,7	284,2	215,2	202,9	236,6	236,8	228,0	446	537	231,6
0302 RLS DE QUEBEC-SUD	205,5	284,4	227,0	246,5	259,9	241,0	256,5	5 640	11 795	251,8
0303 RLS DE QUEBEC-NORD	227,8	296,7	258,8	307,0	247,4	263,6	275,6	11 354	15 934	270,9
0304 RLS DE CHARLEVOIX	276,6	301,8	290,2	281,3	274,7	291,8	277,8	372	376	284,5

40

CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec (04)	144,2	233,0	202,3	242,6	223,7	208,2	233,3	9 570	17 913	226,2
0401 RLS DU HAUT-SAINT-AURICE	64,5	126,4	152,1	204,0	204,6	149,4	204,5	139	312	190,0
0402 RLS DE LA VALLEE DE LA BATISCAN	176,0	136,0	93,7	116,3	169,5	97,4	159,6	189	346	140,1
0403 RLS DU CENTRE-DE-LA-AURICIE	236,4	259,8	170,2	254,0	240,6	179,5	245,6	1 264	2 171	222,8
0404 RLS DE MASKINONGE	161,9	253,2	252,2	292,4	278,3	250,3	283,7	311	862	275,2
0405 RLS DE TROIS-RIVIERES	97,4	325,8	257,4	286,9	262,9	276,0	271,9	3 367	6 623	273,2
0406 RLS DE BECANCOUR - NICOLET-YAMASKA	175,5	298,0	177,2	216,5	194,2	205,9	200,8	339	471	202,8
0407 RLS DE DRUMMOND	154,4	252,1	251,3	271,5	182,6	249,1	226,4	2 065	2 485	235,7
0408 RLS D'ARTHABASKA - DE L'ERABLE	87,5	212,9	264,2	299,2	256,8	258,4	274,0	1 896	4 643	269,7

50

CIUSSS de l'Estrie (05)	187,6	265,7	231,7	260,7	233,5	238,0	243,8	14 062	17 939	242,8
0501 RLS DU GRANIT	186,2	209,2	173,1	233,0	228,6	177,2	229,8	1 250	896	203,8
0502 RLS D'ASBESTOS	123,1	216,2	276,6	271,1	230,2	268,4	243,1	1 074	521	258,9
0503 RLS DU HAUT-SAINT-FRANCOIS	200,1	271,2	275,3	270,9	224,6	272,0	244,2	1 063	1 230	256,0
0504 RLS DE VAL SAINT-FRANCOIS	188,5	238,9	170,1	255,7	246,0	180,9	249,1	291	796	230,9
0505 RLS DE COATICOOK	172,6	256,8	265,8	277,1	231,5	260,8	249,6	510	887	253,3
0506 RLS DE MEMPHREMAGOG	236,3	323,0	260,3	289,2	254,3	272,9	269,5	1 823	2 205	271,0
0507 RLS DE SHERBROOKE	171,3	316,2	262,3	273,8	247,9	280,5	257,7	5 709	7 370	267,0
1610 RLS DE LA POMMERAIE	169,7	263,8	170,7	198,0	196,3	177,3	196,7	628	1 051	190,0
1611 RLS DE LA HAUTE-YAMASKA	240,3	296,4	230,9	277,5	242,5	252,4	254,8	1 714	2 983	254,0

61

CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (06-1)	223,2	291,0	216,2	222,9	233,4	235,2	230,4	2 698	9 600	231,2
0601 RLS DE PIERREFONDS - LAC SAINT-LOUIS	241,1	313,8	234,3	252,1	242,8	255,3	245,2	1 389	6 317	246,9
0602 RLS DE DORVAL - LACHINE - LASALLE	205,4	268,1	198,1	193,8	224,0	215,2	215,7	1 309	3 283	215,5

62

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (06-2)	233,8	297,3	197,2	212,6	212,0	224,2	212,1	1 412	7 210	213,7
0607 RLS DE COTE-DES-NEIGES - METRO - PARC-EXTENSION	274,3	314,1	222,8	227,0	226,6	248,6	226,7	922	5 177	229,5
0608 RLS DE COTE-SAINT-LUC - NDG - MONTREAL-OUEST	193,2	280,6	171,6	198,2	197,4	199,7	197,5	490	2 033	197,9

63

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (06-3)	139,1	273,1	177,5	247,9	245,2	206,4	245,9	2 131	11 919	240,1
---	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	--------------

0603 RLS DE VERDUN - COTE ST-PAUL - ST-HENRI - POINTE-ST-CHARLES	144,5	260,0	157,8	241,4	237,0	190,9	238,2	901	4 603	230,8
0609 RLS DES FAUBOURGS - PLATEAU-MONT-ROYAL - ST-LOUIS-DU-PARC	133,7	286,2	197,1	254,4	253,4	222,0	253,7	1 230	7 316	249,5
64										
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (06-4)	172,4	320,2	208,3	234,3	268,0	228,6	257,8	5 697	20 177	251,6
0611 RLS DU NORD DE L'ILE - SAINT-LAURENT	240,1	331,2	221,7	231,9	259,9	246,0	253,5	1 353	4 895	252,0
0612 RLS DE LA PETITE PATRIE - VILLERAY	147,6	324,7	205,5	240,6	273,4	229,6	262,7	1 514	6 909	257,0
0613 RLS D'AHUNTSIC - MONTREAL-NORD	129,5	304,9	197,6	230,3	270,7	210,2	257,2	2 830	8 373	245,9
65										
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (06-5)	169,0	305,3	209,0	253,6	243,7	222,4	249,3	9 276	25 987	243,8
0604 RLS DE RIVIERE-DES-PRAIRIES - ANJOU - MONTREAL-EST	146,6	288,4	208,8	258,0	223,5	216,2	238,7	2 981	8 285	233,1
0605 RLS DE HOCHELAGA - MERCIER-OUEST - ROSEMONT	207,2	318,9	239,6	275,8	255,1	253,5	262,0	4 821	10 966	259,6
0606 RLS DE SAINT-LEONARD - SAINT-MICHEL	153,2	308,6	178,5	227,0	252,6	197,5	247,2	1 474	6 736	238,8
70										
CISSS de l'Outaouais (07)	259,5	296,9	256,8	253,9	247,6	269,5	250,1	8 794	19 176	256,0
0701 RLS DE GRANDE-RIVIERE - HULL - GATINEAU	225,1	339,5	287,8	284,9	291,4	302,2	289,6	6 827	15 370	293,3
0702 RLS DU PONTIAC	316,7	217,3	189,7	231,1	181,9	210,0	199,3	341	432	203,5
0703 RLS DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	283,5	348,2	298,9	286,8	285,3	319,1	285,7	606	1 987	292,8
0704 RLS DE LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU	202,4	271,5	264,3	236,4	242,2	261,4	240,4	141	259	247,1
0705 RLS DE LA VALLEE-DE-LA-LIEVRE ET DE LA PETITE-NATION	269,9	307,9	243,1	230,2	237,4	254,9	235,5	879	1 128	243,3
80										
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (08)	209,4	300,9	244,6	247,1	249,5	254,6	250,0	3 226	5 010	251,1
0803 RLS DE ROUYN-NORANDA	237,4	305,2	241,5	277,0	247,6	254,1	258,9	1 749	2 267	257,0
0804 RLS DE L'ABITIBI-OUEST	4,0	280,3	162,2	182,0	223,0	171,7	209,0	217	340	196,1
0805 RLS DE L'ABITIBI	189,3	304,4	253,2	217,5	238,9	264,3	236,0	66	118	245,1
0806 RLS DE LA VALLEE-DE-L'OR	292,4	326,1	290,4	275,5	278,6	301,8	277,7	957	1 793	285,4
0807 RLS DU TEMISCAMING	323,7	288,3	275,7	283,5	259,2	281,0	268,4	237	492	272,1
90										
CISSS de la Côte-Nord (09)	161,2	216,6	146,7	207,5	196,9	158,4	200,8	794	2 645	192,7

0903 RLS DE PORT-CARTIER	158,8	192,2	186,0	285,8	269,1	180,8	274,3	13	176	267,9
0904 RLS DE SEPT-ILES	125,9	185,2	147,2	111,9	197,2	157,5	179,3	99	355	175,5
0905 RLS DE CANIAPISCAU	318,0	298,6	152,1	144,8	154,7	175,3	152,8	64	229	156,9
0906 RLS DE LA MINGANIE	85,5	137,9	103,3	188,9	89,6	108,9	108,5	91	58	108,7
0909 RLS DE LA HAUTE-COTE-NORD - MANICOUAGAN	118,0	269,0	144,9	305,9	273,7	169,7	288,9	527	1 827	254,5
111										
CISSS de la Gaspésie (11-1)	180,4	245,1	174,8	216,4	213,9	186,2	214,0	1 244	1 150	199,8
1101 RLS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	141,4	262,0	223,4	251,1	252,7	230,7	252,0	237	410	244,8
1102 RLS DU ROCHER-PERCE	108,7	287,3	142,9	214,7	228,8	163,2	223,1	767	434	187,6
1103 RLS DE LA COTE-DE-GASPE	308,0	268,0	192,9	238,4	200,1	205,9	211,2	71	186	209,8
1105 RLS DE LA HAUTE-GASPESIE	163,7	163,1	139,8	161,3	174,0	144,9	169,8	169	120	157,0
112										
CISSS des Îles (11-2)	74,4	83,5	62,0	62,3	96,3	64,9	86,3	364	88	73,8
1104 RLS DES ILES-DE-LA-MADELEINE	74,4	83,5	62,0	62,3	96,3	64,9	86,3	364	88	73,8
120										
CISSS de Chaudière-Appalaches (12)	138,0	206,5	189,4	227,2	211,9	192,2	215,6	3 733	6 157	206,5
1201 RLS DES ETCHEMINS	0,0	179,1	168,5	217,1	177,4	171,5	186,6	35	55	181,0
1202 RLS ALPHONSE-DESJARDINS	214,6	285,7	228,5	250,1	242,9	237,1	244,5	2 001	3 928	242,1
1203 RLS DE BEAUCE	211,0	265,1	212,8	264,6	219,3	221,0	230,6	721	1 060	227,0
1204 RLS DE LA REGION DE THETFORD	146,4	123,1	125,7	192,6	190,2	126,0	191,0	353	458	166,0
1205 RLS DE MONTMAGNY-L'ISLET	118,3	179,8	211,7	211,8	229,8	205,6	225,3	623	656	216,6
130										
CISSS de Laval (13)	141,7	228,3	239,7	213,8	246,1	235,2	239,3	2 786	9 723	238,4
1301 RLS DE LAVAL	141,7	228,3	239,7	213,8	246,1	235,2	239,3	2 786	9 723	238,4
140										
CISSS de Lanaudière (14)	162,5	251,6	204,8	259,9	252,8	211,8	255,4	6 789	18 778	242,7
1401 RLS DE LANAUDIÈRE-NORD	188,2	287,5	178,7	264,8	249,2	196,7	254,9	4 367	7 245	234,2
1402 RLS DE LANAUDIÈRE-SUD	136,8	215,6	230,9	255,0	256,4	226,9	256,0	2 422	11 533	251,1
150										
CISSS des Laurentides (15)	200,2	261,2	228,2	252,1	254,3	230,7	253,9	10 830	24 629	247,5
1501 RLS DE DEUX-MONTAGNES - MIRABEL-SUD	238,6	278,0	257,9	270,6	276,8	260,3	274,7	2 491	5 882	270,7

1502 RLS DE LA RIVIERE-DU-NORD - MIRABEL-NORD	157,6	241,9	258,0	263,9	274,9	246,8	271,6	3 793	8 733	264,4
1503 RLS DE THERESE-DE BLAINVILLE	212,5	261,7	242,7	263,3	267,2	244,8	266,0	2 110	6 466	261,1
1504 RLS D'ANTOINE-LABELLE	203,3	254,9	233,4	261,1	251,4	235,1	254,8	503	692	246,9
1505 RLS DES PAYS-D'EN-HAUT	145,2	262,2	160,4	228,6	235,9	172,7	233,9	406	952	216,0
1506 RLS DES LAURENTIDES	180,8	231,1	158,3	201,5	214,2	167,4	210,1	341	697	197,1
1507 RLS D'ARGENTEUIL	263,1	298,7	287,0	275,7	259,8	287,8	266,0	1 186	1 207	276,3
161										
CISSS de Montérégie-Centre (16-1)	153,5	236,0	216,2	244,4	249,2	218,7	247,6	5 537	17 393	240,8
1605 RLS DE CHAMPLAIN	149,5	253,5	227,8	248,1	265,4	232,0	260,4	2 452	10 929	255,6
1607 RLS DU HAUT-RICHELIEU - ROUVILLE	157,5	218,6	204,5	240,6	233,0	205,3	234,8	3 085	6 464	226,0
162										
CISSS de Montérégie-Est (16-2)	220,2	310,1	221,5	248,6	253,6	244,6	252,0	11 925	25 072	249,5
1606 RLS PIERRE-BOUCHER	188,6	314,3	250,1	265,8	270,1	268,2	268,9	5 032	12 597	268,7
1608 RLS DE RICHELIEU-YAMASKA	189,8	295,8	223,4	251,4	254,1	236,3	253,3	5 150	10 691	248,1
1609 RLS PIERRE-DE SAUREL	282,3	320,2	191,2	228,5	236,6	229,4	233,8	1 743	1 784	231,9
163										
CISSS de Montérégie-Ouest (16-3)	184,4	273,1	252,9	258,9	241,6	253,7	248,5	7 587	15 487	250,9
1602 RLS DU HAUT-SAINT-LAURENT	186,5	269,3	288,4	285,4	259,9	281,1	270,2	587	934	274,1
1603 RLS DU SUROIT	217,3	286,6	271,8	283,2	254,4	273,7	267,4	2 782	3 113	270,2
1604 RLS DE JARDINS-ROUSSILLON	194,1	270,4	233,3	225,2	217,0	240,4	219,2	3 320	7 372	225,2
1612 RLS DE VAUDREUIL-SOULANGES	139,9	266,1	218,0	242,0	235,2	219,7	237,0	898	4 068	234,1
Total général	178,0	263,4	210,5	238,8	231,1	220,6	234,2	133 213	295 601	229,7

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 293

Délai maximum des patients inscrits sur le Guichet d'accès à un médecin de famille avant d'être pris en charge par un médecin pour l'ensemble du Québec, par région et selon l'état de santé des patients.

RÉPONSE NO 293

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 294

Tout document produit pour ou par le MSSS sur le bilan de l'implantation de l'accès adapté par les médecins de famille depuis le 1^{er} avril 2014.

RÉPONSE NO 294

Nous n'avons pas de document.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 295

Nombre de médecins qui offrent des consultations médicales grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017.

RÉPONSE NO 295

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 296

Liste des cliniques médicales (GMF et autres) qui offrent des consultations médicales grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017.

RÉPONSE NO 296

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 297

Nombre de consultations médicales offertes grâce à l'accès adapté en 2014, 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017 au Québec, par région, par réseau local de santé et par cliniques médicales.

RÉPONSE NO 297

Les données ne sont pas disponibles.

Toutefois, le système Rendez-vous santé Québec, au terme de son implantation à la grandeur du Québec, permettra des mesures d'adoption d'une pratique en accès adapté.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 298

Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 298

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 299

Délai moyen d'attente avant d'obtenir une place permanente en ressources de type familial au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 299

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 300

Nombre de personnes en attente d'une place permanente en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 300

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 301

Délai moyen d'attente avant d'obtenir une place permanente en ressources intermédiaires au 31 mars 2014, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016 par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 301

Ces données ne sont pas disponibles.

QUESTION NO 302

Composition actuelle de tous les conseils d'administration des établissements publics du réseau de la santé.

RÉPONSE NO 302

Composition des conseils d'administration des centres intégrés de santé et de services sociaux

Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2) :

Article 9. Sous réserve de l'article 10, les affaires d'un centre intégré de santé et de services sociaux sont administrées par un conseil d'administration composé des personnes suivantes :

- 1° un médecin omnipraticien qui exerce sa profession sur le territoire du centre intégré, désigné par et parmi les membres du département régional de médecine générale;
- 2° un médecin spécialiste désigné par et parmi les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- 3° un pharmacien d'établissement désigné par et parmi les membres du comité régional sur les services pharmaceutiques;
- 4° une personne désignée par et parmi les membres du conseil des infirmières et infirmiers de l'établissement;
- 5° une personne désignée par et parmi les membres du conseil multidisciplinaire de l'établissement;
- 6° une personne désignée par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement;
- 7° une personne nommée par le ministre, à partir d'une liste de noms fournie par les organismes représentatifs du milieu de l'enseignement identifiés par celui-ci;
- 8° neuf personnes indépendantes nommées conformément aux dispositions des articles 15 et 16;
- 9° le président-directeur général de l'établissement, nommé par le gouvernement, sur recommandation du ministre, à partir d'une liste de noms fournie par les membres visés aux paragraphes 1° à 8°.

Composition des conseils d'administration des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2) :

Article 10. Les affaires d'un établissement non fusionné et celles d'un centre intégré de santé et de services sociaux qui se trouve dans une région sociosanitaire où une université offre un programme complet d'études pré-doctorales en médecine ou qui exploite un centre désigné institut universitaire dans le domaine social sont administrées par un conseil d'administration composé des personnes suivantes :

- 1° un médecin omnipraticien qui exerce sa profession, selon le cas, dans la région où est situé l'établissement non fusionné ou sur le territoire du centre intégré, désigné par et parmi les membres du département régional de médecine générale;
- 2° un médecin spécialiste désigné par et parmi les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- 3° un pharmacien d'établissement désigné par et parmi les membres du comité régional sur les services pharmaceutiques;
- 4° une personne désignée par et parmi les membres du conseil des infirmières et infirmiers de l'établissement;
- 5° une personne désignée par et parmi les membres du conseil multidisciplinaire de l'établissement;
- 6° une personne désignée par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement;
- 7° deux personnes nommées par le ministre, à partir d'une liste de noms fournie par les universités auxquelles est affilié l'établissement, le cas échéant;
- 8° dix personnes indépendantes nommées conformément aux dispositions des articles 15 et 16;
- 9° le président-directeur général de l'établissement, nommé par le gouvernement, sur recommandation du ministre, à partir d'une liste de noms fournie par les membres visés aux paragraphes 1° à 8°.

Composition du conseil d'administration du CLSC Naskapi

Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) :

Article 530.94. Le conseil d'administration d'un établissement est composé des personnes suivantes qui en font partie au fur et à mesure de leur élection ou nomination :

- 1° trois personnes élues par et parmi les membres de la Nation Naskapi de Kawawachikamach, ayant la qualité d'électeur de la Nation, dont au moins une de sexe féminin et une de sexe masculin. Au moins un de ces membres doit être âgé de 50 ans ou plus;
- 2° une personne élue par et parmi les personnes travaillant pour l'établissement;
- 3° un membre du conseil de la Nation Naskapi de Kawawachikamach nommé par celui-ci;
- 4° un membre du comité naskapi de l'Éducation prévu par l'article 11.5 de la Convention du Nord-est québécois, nommé par ce comité;
- 5° le directeur général de l'établissement.

Composition du conseil d'administration du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James

Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) :

Article 129. Le conseil d'administration de chacun des établissements visés aux articles 119 à 126 est composé des personnes suivantes, qui en font partie au fur et à mesure de leur élection, de leur désignation, de leur nomination ou de leur cooptation:

1° le directeur général de l'établissement;

2° deux personnes indépendantes élues par la population lors de l'élection tenue en vertu de l'article 135;

3° deux personnes désignées par et parmi les membres du ou des comités des usagers de l'établissement;

4° une personne désignée par les conseils d'administration des fondations d'un établissement, le cas échéant;

5° deux personnes désignées par les universités auxquelles l'établissement est affilié lorsque l'établissement exploite un centre désigné centre hospitalier universitaire, institut universitaire ou centre affilié universitaire, le cas échéant;

6° quatre ou, selon le cas, cinq personnes issues de la communauté interne de l'établissement dont:

a) une personne désignée par et parmi les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement, le cas échéant;

b) une personne désignée par et parmi les membres du conseil des infirmières et infirmiers de l'établissement, le cas échéant;

c) une personne ou, si les sous-paragraphes a ou b ne trouvent pas application en raison de l'absence de ces conseils, deux personnes ou, si les sous-paragraphes a et b ne trouvent pas application en raison de l'absence de ces conseils, trois personnes désignées par et parmi les membres du conseil multidisciplinaire de l'établissement; les personnes désignées doivent toutefois être titulaires de titres d'emploi différents et, le cas échéant, être membres d'ordres professionnels différents;

d) une personne désignée par et parmi les membres du conseil des sages-femmes de l'établissement, le cas échéant;

e) une personne désignée par et parmi le personnel de l'établissement qui n'est pas membre de l'un des conseils mentionnés aux sous-paragraphes a à d;

7° deux personnes indépendantes nommées par l'agence concernée en tenant compte des profils de compétence et d'expérience adoptés par le conseil;

8° six personnes indépendantes cooptées, en tenant compte des profils de compétence et d'expérience adoptés par le conseil, par les autres membres du conseil d'administration visés aux paragraphes 2° à 7°, une fois ceux-ci élus, désignés ou nommés. Au moins une de ces personnes doit être choisie à partir d'une liste de noms fournie par les organismes communautaires donnant des services à la population de la région et identifiés par l'agence concernée. Une personne visée aux paragraphes 3°, 4° ou 5° du premier alinéa ne peut être à l'emploi de l'établissement ou y exercer sa profession. De plus, une personne visée au paragraphe 4° du premier alinéa ne peut être à l'emploi ou exercer sa profession au sein des fondations qui la désignent.

Composition des conseils d'administration des établissements de la région du Nunavik

Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) :

Article 530.13. Un conseil d'administration est composé des personnes suivantes qui en font partie au fur et à mesure de leur élection ou de leur nomination :

- 1° une personne élue par une assemblée formée des habitants du territoire de chaque village nordique dont le territoire est compris dans un secteur visé à l'article 530.3 et sur lequel est situé le siège de l'établissement;
- 2° quatre personnes élues par et parmi les personnes qui travaillent pour l'établissement ou qui exercent leur profession dans tout centre exploité par l'établissement, les personnes élues devant toutefois être titulaires de titres d'emploi différents et, le cas échéant, être membres d'ordres professionnels différents;
- 3° une personne élue par les membres du comité des usagers de l'établissement;
- 4° deux personnes nommées par les membres visés aux paragraphes 1° à 3° et choisies l'une après consultation d'organismes représentatifs des milieux communautaires et l'autre après consultation d'organismes représentatifs du milieu scolaire;
- 5° le directeur général de l'établissement.

Composition du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James

Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (RLRQ, chapitre S-5)

Article 54. Les pouvoirs du conseil régional créé en vertu de la présente section sont exercés par un conseil d'administration formé des membres suivants :

- a) un représentant cri pour chacune des différentes communautés cries de la région ordinairement desservie par le conseil régional, élu pour trois ans par et parmi les membres de la communauté qu'il représente;
- b) un représentant cri élu pour quatre ans par et parmi les membres de l'Administration régionale;
- c) un représentant élu pour trois ans par et parmi les personnes membres du conseil consultatif du personnel clinique de l'établissement;
- d) un représentant élu pour trois ans par et parmi les membres du personnel non clinique de l'établissement;
- e) le directeur général de l'établissement;
- f) (paragraphe remplacé).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 303

Poste de médecine familiale dans les quatre facultés étudiantes du Québec laissé vacant en 2014, 2015, 2016 et 2017.

RÉPONSE NO 303

La réponse à cette question est fournie à la question 68 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 304

Nombre de médecins résidents incapables de trouver un poste au Québec en 2016 selon la spécialité.

RÉPONSE NO 304

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 305

Nombre de jeunes urgentologues qui ont quitté le Québec en 2016 et depuis le début de l'année 2017.

RÉPONSE NO 305

Le ministère ne dispose pas de cette information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 306

Plan de réduction des admissions dans les facultés de médecine en 2018 ou 2019.

RÉPONSE NO 306

La politique triennale des nouvelles inscriptions dans les programmes de formation doctorale en médecine et du recrutement de médecins sous permis restrictif qu'a adoptée le Conseil des ministres le 8 septembre 2016 prévoyait 847 nouvelles inscriptions dans le contingent régulier pour 2016-2017, soit le même nombre qu'en 2015-2016. Ce nombre est maintenu pour les années 2017-2018 et 2018-2019. Cette politique est réévaluée annuellement.

La politique maintient le nombre de nouvelles inscriptions aux contingents particuliers du doctorat en médecine à 32 places.

Le total des nouvelles inscriptions est donc de 879.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 307

Listes des cliniques médicales qui ont fermé leur porte en 2016 et depuis le début de l'année 2017.

RÉPONSE NO 307

Les données ne sont pas disponibles.

QUESTION NO 308

Bilan de l'implantation des nouveaux repas dans les CHSLD. Ventilation des détails.

RÉPONSE NO 308

Les établissements ont transmis, le 31 mars 2017, au ministère de la Santé et des Services sociaux leur manuel d'organisation de projet pour la révision de l'offre alimentaire dans tous les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). L'objectif de ce projet est d'assurer une offre de menus commune et équitable dans les CHSLD publics et privés conventionnés, afin de répondre efficacement aux besoins des diverses clientèles, laquelle offre est basée sur une harmonisation des balises nutritionnelles et alimentaires, une structure commune de menus et une standardisation des recettes. L'implantation des nouveaux repas doit se faire d'ici 2018.

QUESTION NO 309

Portrait du matériel médical jugé désuet ou périmé et qui a été jeté, recyclé ou envoyé dans d'autres pays. Estimation de la valeur de ce matériel médical jugé désuet ou périmé en 2016.

RÉPONSE NO 309

Chaque établissement du réseau de la santé et des services sociaux a la responsabilité de respecter les orientations énoncées dans la Politique de disposition du mobilier et de l'équipement en surplus des établissements publics de santé et de services sociaux. De ce fait, nous ne disposons pas d'un portrait du matériel médical disposé par chacun des établissements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 310

Pourquoi le ministère de la Santé et des Services sociaux ne dispose pas d'un portrait du matériel médical jugé désuet ou périmé et qui a été jeté, recyclé ou envoyé dans d'autres pays.

RÉPONSE NO 310

Cette information n'a jamais fait l'objet de reddition de compte. Voir la réponse fournie à la question n° 309 des questions particulières du Deuxième groupe de l'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 311

Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, coût par repas et par jour pour les denrées alimentaires en CHSLD.

RÉPONSE NO 311

Coût moyen en denrées alimentaires par repas et par jour pour la classe d'établissements CHSLD 2015-2016

Année	Coût moyen pour les denrées alimentaires ³	
	Par repas	Par jour ²
2015-2016 ³	2,22 \$	7,77 \$

Source : pages 358 et 650 du rapport financier 2013-2014 à 2015-2016.

1. Ce chiffre n'inclut pas la main-d'œuvre.
2. Calcul effectué sur la base de trois repas et de deux collations par jour (collation = 1/4 de repas).
3. Composé uniquement de CHSLD privés conventionnés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 312

Pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, dépenses totales et nombre de repas en CHSLD

RÉPONSE NO 312

Estimation ¹ de la dépense totale ² et du nombre de repas servis en CHSLD

2015-2016

Année	Nombre de personnes hébergées au 31 mars	Nombre estimé de repas servis ³	Coût moyen d'un repas ⁴	Dépenses totales
2015-2016	36 690	46 871 475	6,18 \$	289 547 634 \$

1. L'information n'est pas disponible.

2. Regroupe les activités relatives à la production et à la distribution des repas, pour les usagers, le personnel, les visiteurs et les autres clientèles.

3. Nombre de personnes hébergées x 3,5 repas par jour x 365 jours.

4. Coût moyen des repas, incluant la main-d'œuvre, des établissements de la classe d'établissements CHSLD et en 2015-2016 des CHSLD privés conventionnés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 313

État de situation concernant la pénurie de médecins dans les CHSLD.

RÉPONSE NO 313

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition*

QUESTION NO 314

Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui attendent une place permanente en CHSLD au 31 mars 2017.

RÉPONSE NO 314

Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui attendent une place permanente en CHSLD au 31 mars 2016.

Région	Nom de la région	Au 31 mars 2016 (2015-2016)
01	Bas-Saint-Laurent	0
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	3
03	Capitale-Nationale	30
04	Mauricie et Centre-du-Québec	3
05	Estrie	13
06	Montréal	113
07	Outaouais	7
08	Abitibi-Témiscamingue	10
09	Côte-Nord	3
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0
12	Chaudière-Appalaches	9
13	Laval	6
14	Lanaudière	10
15	Laurentides	14
16	Montérégie	62
Total		283

Source : Système d'information pour la coordination régionale des admissions (SICRA), période 13 de l'année financière 2015-2016.

Notes :

- La région 10 (Nord-du-Québec) ne fait pas partie de la base de données SICRA.
- Les admissions transitoires sont exclues (bénéficiaire admis pendant la demande d'hébergement active, mais qui demeure en attente pour une autre installation).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 315

Nombre d'adultes âgés de 18 à 65 ans qui vivent en CHSLD et dont la condition ne nécessite pas un hébergement en CHSLD.

RÉPONSE NO 315

La réponse à la première partie de la question est fournie à la question n° 299 des questions particulières de l'Opposition officielle. Par ailleurs, le système informatique ne nous permet pas d'identifier les usagers dont la condition ne requiert pas un hébergement en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), car la décision d'orientation est basée notamment sur le profil ISO-SMAF de l'utilisateur et sur le jugement clinique des intervenants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 316

Bilan de situation des adultes hébergés en CHSLD et qui ne devraient pas s'y retrouver.

RÉPONSE NO 316

La réponse à cette question est fournie à la question n° 315 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 317

Entente avec les médecins spécialistes concernant les frais accessoires. Copie de ces ententes.

RÉPONSE NO 317

La réponse à cette question est fournie à la question no 105 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

QUESTION NO 318

Bilan de la situation concernant la levée des ristournes en pharmacie.

RÉPONSE NO 318

Le Règlement sur les conditions de reconnaissance d'un fabricant de médicaments et d'un grossiste en médicaments prévoit des modalités de reddition de comptes pour les fabricants de médicaments génériques. Pour l'année civile 2016, les fabricants devaient produire à la Régie de l'assurance maladie du Québec, au plus tard le 1^{er} mars 2017, un rapport incluant notamment la valeur de leurs ventes et les sommes versées en allocations professionnelles. La réception et la validation de ces rapports sont en cours.

QUESTION NO 319

Concernant le projet OPTILAB :

- nombre de postes de techniciens de laboratoire coupés ou abolis dans chacune des régions;
 - estimation des économies anticipées dans le cadre du projet Optilab lors des 5 prochaines années (par année);
 - coûts liés à la sécurité d'emploi du personnel de laboratoire lors des 5 prochaines années (par années).
-

RÉPONSE NO 319

- nombre de postes de techniciens de laboratoire coupés ou abolis dans chacune des régions;

Les scénarios sont en élaboration dans les établissements. Rappelons qu'une grande partie de la réorganisation des postes se fera par attrition.

- estimation des économies anticipées dans le cadre du projet OPTILAB lors des 5 prochaines années (par année);

Les données ont été fournies à la demande d'accès à l'information numéro 2016-2017.684. Vous trouverez la réponse au lien suivant :

http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/acces_info/demandes_acces.php

- coûts liés à la sécurité d'emploi du personnel de laboratoire lors des 5 prochaines années (par années).

Les coûts liés à la sécurité d'emploi n'ont pas été estimés puisque le nombre définitif de personnes qui seront touchés n'est pas connu.

QUESTION NO 320

Concernant la fin de la couverture publique des traitements de Fécondation In Vitro :

- nombre de couples qui ont bénéficié de traitements de Fécondation In Vitro en 2015, 2016 et 2017
- nombre de couples qui ont demandé un crédit d'impôt pour le traitement de l'infertilité en 2015, 2016 et 2017;
- nombre des grossesses multiples au Québec en 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017.

RÉPONSE NO 320

- nombre de couples qui ont bénéficié de traitements de Fécondation In Vitro en 2015, 2016 et 2017

Cette donnée n'est pas disponible.

- nombre de couples qui ont demandé un crédit d'impôt pour le traitement de l'infertilité en 2015, 2016 et 2017

Cette question est transférée à Revenu Québec.

- nombre des grossesses multiples au Québec en 2015, 2016 et depuis le début de l'année 2017.

La réponse à cette question est fournie à la question n° 100 des questions particulières de l'Opposition officielle.